L'unité

N° 134 4F L'hebdomadaire du Parti socialiste 29 Novembre 1974

O.r.t.f. : La chasse aux sorcières

LES CHIFFRES CONTRE GISCARD

Le technicien fort en thème a disparu. Le ministre qui jonglait avec les chiffres n'a même pas osé chiffrer l'augmentation d'octobre de l'indice des prix, se contentant de signaler qu'il était « trop élevé ». Le candidat à la présidence qui avait une règle, « savoir agir et décider vite », a sombré dans le flou.

Face à une situation économique qui chaque jour se dégrade un peu plus, Giscard d'Estaing n'a su, mardi soir, à la télévision, qu'aligner une suite de phrases volontaristes. Aucun projet, aucune décision n'est venue rassurer ceux qu'il dit savoir « inquiets ». C'est qu'il est difficile, six mois après avoir accédé au pouvoir, d'expliquer aux Français que si les choses ne vont pas bien, « on » fera quelque chose dès qu'elles iront plus mal...

Car l'essentiel du discours est là. Le Président est « préoccupé », il « réfléchit » et a pour objectif de « protéger » les Français. Et, « au moment venu », le gouvernement agira. Comment ? Cela relève du mystère. Quand ? Un jour prochain. Pourtant les faits sont têtus. Depuis que Giscard d'Estaing a été élu président, il y a 252 000 chômeurs « officiels » de plus. Au total, à la fin octobre, il y en avait 630 000 contre 378 000 à la fin mai. Comme on le sait, ce chiffre est depuis longtemps contesté. Les organisations syndicales ont calculé un coefficient permettant de connaître le nombre de ceux qui ne « gagnent pas leur vie » et voudraient bien pouvoir le faire. Si l'on applique ce coefficient (1,6), à la fin octobre il y avait en France

(suite page 2)



AVORTEMENT : LE DROIT DE CHOISIR

1 008 000 personnes recherchant du travail... C'est à ce million de Français que le Président a dit qu'au « moment venu » le gouvernement agirait. Mépris, inconscience ? Volonté d'arriver à un résultat difficilement avouable ?

Depuis que Giscard d'Estaing a été élu, les prix ont continué de grimper. De plus de 1% par mois en moyenne. Pour les 12 derniers mois, la hausse a été de 15,6 % .. un record. Bien sûr, pour « le printemps prochain », pour le 21 mars, c'est promis, on rejoindra enfin le peloton des « modérés ». Des pays où la hausse des prix n'excède pas 8% par an. Comment ? Là aussi, le mystère demeure. Mais, Français qui êtes inquiets, rassurez-vous. Le Président l'a « demandé au gouvernement » et celui-ci « s'efforce » d'atteindre ce but.

De toute manière la hausse des prix n'est plus le vrai problème. Le Président l'a dit : « Je savais que le vrai problème serait l'emploi ». A vrai dire, personne ne s'était rendu compte que le gouvernement, ou tout au moins le Président, « savait ». Mais puisqu'il savait, il est impardonnable. Car il n'a rien fait — tout au contraire — pour qu'en cinq mois les 252 000 chômeurs nouveaux conservent leur travail. Tout au plus a-t-il souhaité que les indemnités de chômage soient plus fortes.

Il faut dire qu'officiellement — à moins que Jacques Chirac ne soit pas un officiel — le problème n'est pas là. Les vrais problèmes sont l'inflation — les résultats sont maigres — et le déficit de la balance des paiements — les résultats ne sont pas meilleurs. Quatre jours avant que le Président ne parle, le Premier ministre expliquait à un journal anglais que son gouvernement avait fait un pari : restaurer la balance des paiements en « maintenant » une position acceptable de l'emploi ». Il y avait depuis trois semaines 630 000 chômeurs officiels...

Il serait facile d'ironiser sur les contradictions de l'équipe au pouvoir. De montrer que de « plan de refroidissement » en « plan de relance » — on le prépare — la situation s'aggrave. Qu'à aucun moment depuis juin la politique économique suivie n'a eu pour but de « préserver » les Français, mais de régler sur leur dos les problèmes actuels du capitalisme. Commentant, le 12 juin, le plan Fourcade, « l'Unité » expliquait qu'il ne pourrait régler aucun des problèmes et que sa conséquence logique serait une aggravation du chômage. C'est fait.

Dans ces conditions, il était difficile, pour le Président, de « rassurer » les Français. On comprend mieux ainsi le vague du discours, la faiblesse de l'analyse, le nébuleux des promesses. Il lui restait, six mois après avoir « regardé la France dans les yeux », à écouter « l'immense rumeur du monde ». Fuyant les problèmes les plus quotidiens, il a disserté sur les changements de société dont un jour il ne manquerait pas de s'occuper. Le terrain pouvait sembler plus solide. Le seul ennui, c'est que les Français intéressés par de tels changements savent que ce n'est pas ce président-là qui pourra les mener à bien. Et qu'une bonne partie de ceux qui ont voté pour Giscard d'Estaing ne veulent pas de changement.

Que reste-t-il de l'intervention du président de la République ? De vagues promesses, contradictoires avec celles du passé, le désir affiché de jouer un nouveau rôle, celui du « père », de l'homme qui sait, dans la tourmente que d'autres nous infligent, voir plus loin que l'horizon. Rien de tout cela n'est convaincant. Mais pouvait-il en être autrement ? Candidat d'une classe, le Président agit dans l'intérêt d'une classe. La seule promesse précise concerne l'industrie automobile : des « moyens sans précédent » y seront affectés. Au bénéfice de qui ? Des ouvriers licenciés ? Et pour quels constructeurs ? Et en échange de quoi ? Les réponses sont évidentes.

Giscard d'Estaing a donc échoué dans son examen de passage. Ce n'est pas les postiers qui diront le contraire. Pas plus que les ouvriers du bâtiment, du textile, de l'aéronautique. Pas plus que les paysans, les patrons des petites entreprises. Il n'a même pas, semble-t-il, réussi à rassurer sa majorité. Elle s'est déjà effritée. Encore quelques discours de ce genre et elle se désagrégera. C'est que les grandes traversées exigent plus que de la navigation à vue. ■

Sommaire

3 **CITROEN : LE CREPUSCULE DES D.S., PAR MICHELE BACKMANN**
Après des années d'incurie et de gestion fantaisiste, Citroën est tombé en panne. Entraînant dans sa faillite des milliers de chômeurs. Une seule roue de secours en vue : le mariage avec Peugeot.

4 **P.T.T. : LE « BRICOLAGE » PARALLELE, PAR CHRISTINE COTTIN**

5 **EDITORIAL : LA SEULE REPONSE, PAR CLAUDE ESTIER**

6 **CHANGER LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE**

7 **O.R.T.F. : LA CHASSE AUX SORCIERES, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS**

9 **C.F.T. : LA MAIN DANS LE SAC, PAR NICOLAS BRIMO**
Pas besoin de flics pour maintenir l'ordre dans certaines entreprises. Les patrons ont un « syndicat » aux ordres pour cette besogne : La C.F.T.

12 **U.R.S.S.-U.S.A. : A DOUBLE DETENTE, PAR CLAUDE FUZIER**
L'affrontement militaire paraissant exclu (pour le moment), les deux « champions » vont poursuivre une guerre implacable sur le terrain économique. Mieux que le pire...

14 **JUSTICE : DES MAGISTRATS MILITANTS, PAR JEAN-LOUP REVERIER**
« Privilégier le fond de la loi sur sa forme écrite ».

15 **ENVIRONNEMENT : S.O.S. METZ, PAR JOSETTE BARBIERI**
Dans les anciennes éditions du guide Michelin, on pouvait lire à propos de Metz : « ses vieux quartiers sont pittoresques ». Dans la dernière édition cette phrase a disparu. Les vieux quartiers et ses habitants aussi.

16 **ECOLOGIE : RENFORCER LE B.N.B. (BONHEUR NATIONAL BRUT)**

19 **CINEMA : LES CAMERAS DU TIERS-MONDE, PAR JEAN-PIERRE BAILLY**

BICOTS, NEGRES, PROLOS, PAR JEAN-LUC DOUIN

20 **DICTIONNAIRE D'UN RACKET**
Suite et fin de notre enquête sur la privatisation du secteur public.

24 **AVORTEMENT : LE DROIT DE CHOISIR, PAR JACQUES-ANTOINE GAU.**

PHOTOS DESSINS

A.f.p. (pages 11, 13) Barrigue (pages 8, 12) Coureuil (pages 1, 7, 9, 14, 16) Desmoulins (page 19) Fotolib (pages 3, 10) Lacroux (page 10) Pascal Lebrun (pages 11, 14, 17) Magnum-Riboud (page 18).

© Fondation Jean Jaurès

LE CREPUSCULE Automobile DES D.S.

Après des années d'incurie et de gestion fantaisiste, Citroën est tombé en panne. Entraînant dans sa faillite des milliers de chômeurs. Une seule roue de secours en vue : le mariage avec Peugeot.

Les employés de chez Citroën sont aujourd'hui fixés : les licenciements décidés par la direction et annoncés lundi en fin de soirée, à l'issue d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise, concernent 2 700 d'entre eux. Deux moyens ont été employés par les patrons de Citroën pour arriver à ce résultat. D'une part, ils ont établi un projet de licenciement collectif qui touche 1 400 ingénieurs, cadres et collaborateurs. D'autre part, ils ont décidé une réduction des effectifs par la mise à la retraite, au cours de l'année 1975, de 800 ouvriers horaires et de 500 mensuels. Enfin, car ce n'est pas tout, des réductions d'horaire sont envisagées : elles doivent, dans un avenir très proche, être « discutées » dans chaque établissement. Explication des dirigeants de l'entreprise : « La situation actuelle exige des mesures très graves dont la direction ne s'est résolue à envisager la mise en œuvre qu'en toute dernière analyse, après avoir acquis la certitude qu'elles sont indispensables pour permettre à l'entreprise d'affronter les périls économiques qui la menacent. »

Si les raisons des dirigeants du quai de Javel ne convainquent personne de la nécessité des licenciements, leur annonce, par contre, n'a guère surpris. Depuis plusieurs mois, des bruits couraient avec insistance sur une telle éventualité, sans qu'ils soient formellement démentis par la direction. Ainsi, lorsque le secrétaire général de la C.f.d.t., Edmond Maire, annonce le 6 novembre dernier à Strasbourg qu'un plan prévoyant 10 000 licenciements est à l'étude chez Citroën, la direction, interrogée, se refuse à tout commentaire et précise seulement que, jusqu'à présent, le comité d'entreprise n'a été saisi d'aucun projet dans ce sens. Affirmation digne de confiance, comme on peut le constater aujourd'hui... Depuis plus longtemps encore, les syndicats de l'automobile multipliaient les cris d'alarme et répétaient sur tous les tons : Citroën cherche à licencier.

La crise a bon dos

Plusieurs signes, il faut le dire, leur avaient mis la puce à l'oreille. Depuis la fin de l'année 1973, en effet, tout concourt à prouver que la situation chez Citroën est loin d'être bonne. Les cinq derniers jours de décembre, la firme décide de fermer toutes ses usines. Prétexte : la crise du pétrole. Les syndicats ne s'y trompent pas et Albert Mercier, secrétaire national de la Fédération des métaux C.f.d.t., constate à l'époque : « Quelques jours après l'annonce des mesures pétrolières, Citroën, à cause des baisses dans les carnets de commande, justifie par la crise du pétrole la fermeture de ses usines. Cela ne tient pas debout, et c'est aussi la première fois, dans l'industrie automobile française, que l'on assiste à une solution de ce type, à l'américaine. » Tout au long de l'année 1974, les signes se multiplient. Ainsi, les syndicats remarquent qu'à Citroën-Rennes, on n'enregistre que 200 embauches contre 2142 départs. La C.g.t. fait aujourd'hui observer que « depuis le début de l'année, plus de 8 000 emplois ont été supprimés, 10 à 13 jours chômés ont eu lieu, compensés seulement à 60 %, les salaires n'ont augmenté que de 4 % pour les mensuels, et 8,5 % pour les horaires. » En juin 1974, d'ailleurs, le responsable de la branche automobile de la Fédération de la métallurgie C.g.t., Aimé Halbeher, prévenait : c'est chez Citroën que « la menace de licenciements est la plus grave. »

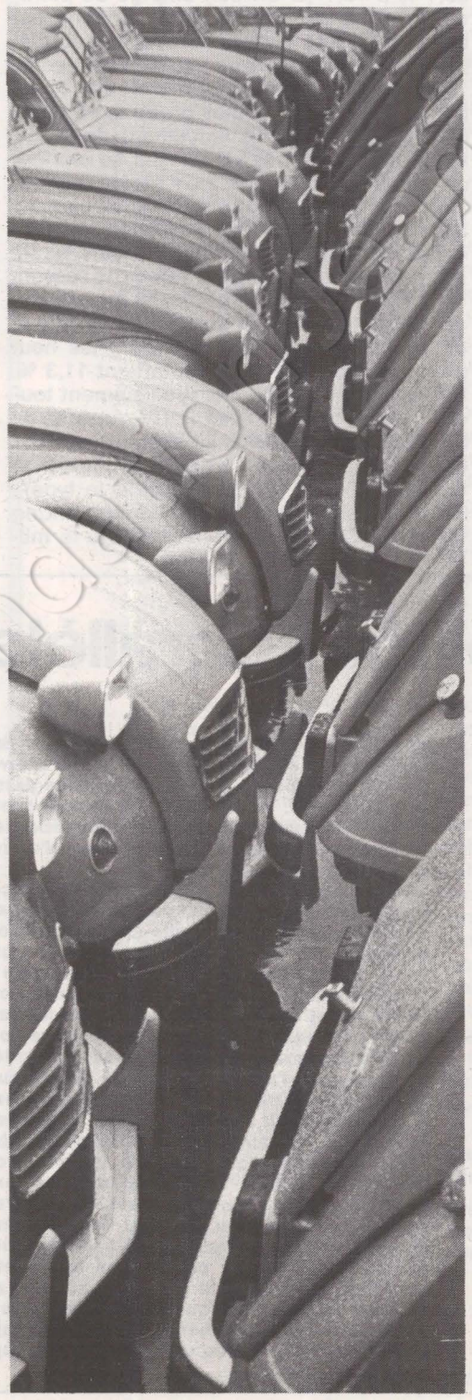

Autant d'avertissements qui ne sont pas alors pris au sérieux. Plus l'inquiétude monte chez les syndicats, plus la direction de Citroën s'affirme optimiste. Le 21 octobre 1974, elle se félicite : « L'intérêt marqué aussi bien par les spécialistes que par le public pour les nouveaux modèles CX et la rénovation de la gamme GS, intérêt manifesté par le niveau des commandes, est, en dépit d'une conjoncture peu favorable, un facteur encourageant. » Le gouvernement, lui aussi, multiplie les réponses apaisantes : à la même époque, Michel Durafour, ministre du Travail, assure à l'Assemblée nationale : « Les établissements Citroën n'ont pas, à l'heure présente, manifesté l'intention de procéder à des licenciements. » On a du mal à croire aujourd'hui que le gouvernement, intéressé aux discussions Citroën-Peugeot, ait ignoré à ce point les projets de l'entreprise du quai de Javel !

Bref, pour la direction de Citroën, les choses sont simples : les problèmes qu'elle rencontre viennent de la crise du pétrole et de la crise générale de l'automobile. L'année 1974, qui n'avait pas trop mal démarrée en France, comparativement aux autres pays, se termine mal. En juin, les immatriculations sur le marché français enregistrent une baisse de 20 % par rapport à juin 1974. Le même mois, les exportations, qui plafonnaient durant le premier semestre, tombent de 8,5 %. La Chambre syndicale des constructeurs révèle que, pour les mois de juillet et août, les ventes de voitures neuves ont baissé de 19 %. Et, en juillet, on lit dans le bulletin mensuel de la Chambre des constructeurs automobiles : « Tout se passe comme si le marché, après avoir résisté pendant plus de 6 mois aux coups que lui portaient les augmentations successives du prix de l'essence et les mesures antisurchauffe, baissait soudain les bras, écœuré par tant d'adversité ».

→

De tout cela, on parle beaucoup. Mais les dirigeants de Citroën se gardent bien d'avouer la « crise Citroën », qui, plus que la crise du pétrole ou la crise de l'automobile, a conduit la firme là où elle est aujourd'hui : un trou de plus de 800 millions à la fin de l'année.

Gestion fantaisiste

Comment en est-on arrivé là ? Le holding Citroën S.a., contrôlé par Michelin, qui emploie 90 000 salariés, dont 60 000 travaillent dans sa principale filiale, les Automobiles Citroën, connaît des difficultés qui ne datent pas d'aujourd'hui. Les problèmes tiennent, depuis longtemps, à deux causes principales : une gamme mal équilibrée et une grande fragilité financière. Depuis 1966, les choses vont mal. Dirigée à l'époque par Pierre Bercot, P.d.g. fasciné surtout par les recherches des bureaux d'études, l'entreprise est gérée de façon plus que fantaisiste : la dictature des services techniques règne, tout est centralisé, les moyens de production sont sous-évalués, le marketing est une technique inconnue des dirigeants, le budget n'est pas contrôlé. Quant à la gamme, elle ne comprend que deux types de modèles : en haut, la DS, lancée en 1951 ; en bas l'Ami, la Dyane, la 2 CV. Au milieu, rien. Les services d'après-vente sont inexistants, les réseaux d'exportation sont insuffisants : si les pays étrangers n'apprécient pas les carrosseries Citroën, tant pis pour eux, nul ne se tracasse pour conquérir de nouveaux marchés. Mais Bercot n'hésite pas à faire construire à prix d'or en Angleterre des DS équipées d'un tableau de bord en noyer...

Résultat : entre 1966 et 1969, la part de Citroën sur le marché français passe de 26,4 % à 18,1 %. Citroën change de politique, Bercot est remplacé, un holding est créé, un modèle « intermédiaire » est étudié. Citroën remonte alors un peu la pente : entre 1969 et 1973, sa production croît de 11,5 % par an (425 000 véhicules produits en 1969, 658 000 en 1973). Le lancement de la GS l'aide, mais les séries « D », l'Ami, se vendent de moins en moins et la 2 CV plafonne. Tant que l'industrie de l'automobile allait bien, on a pu croire que Citroën surmontait ses difficultés. En fait, il n'en est rien. Pendant les six premiers mois de 1974, les ventes ne cessent de baisser (— 4,95 % comparé au premier semestre 1973). C'est sur la France que la chute est la plus rapide : durant les neuf premiers mois de 1974, elle atteint 11,3 %. Le haut de la gamme est spécialement touché : le marché des 11 et 12 CV régresse de 30 à 50 % entre janvier et septembre 1974, époque choisie par Citroën pour lancer la nouvelle CX (11 ou 12 CV selon le type) ! Bilan de ces erreurs : l'endettement à long terme de Citroën risque d'atteindre le milliard de francs. Pour les quatre premiers mois de l'année, les pertes d'exploitation s'élèvent déjà à 220 millions. Et le quotidien économique « les Echos » affirme que Citroën aurait évoqué à plusieurs reprises cette année la possibilité d'un dépôt de bilan pour obtenir les concours qui lui étaient indispensables à court terme.

Fonds publics pour un mariage

Seule perspective de survie pour Citroën : l'alliance avec Peugeot, annoncée en juin dernier. Cet accord, qui devait être conclu au 1er novembre, piétine. On s'est même demandé, à un moment, si Peugeot, affolé par l'énorme déficit et la gestion anarchique de Citroën, n'allait pas se retirer. Mais il semble aujourd'hui que Peugeot n'ait pas renoncé à reprendre Citroën en main : l'accord pourrait même intervenir très prochainement, vers le 15 décembre. Les dettes de Citroën seraient acquittées par Michelin et une subvention importante de l'Etat est loin d'être exclue. Valéry Giscard d'Estaing a d'ailleurs déclaré, lors de son allocution télévisée, qu'il comptait faire des efforts « sans précédent » pour l'automobile.

Dans ce cas, on est en droit de penser que les licenciements qui viennent d'être annon-

P.t.t. : Le "bricolage" parallèle

Sans doute le ministre des P.t.t. est-il en train de s'apercevoir que le métier de postier n'est pas si idiot qu'il l'affirmait.

Depuis que le gouvernement, au lieu de satisfaire les revendications des grévistes, a décidé de créer un réseau de courrier parallèle, Pierre Lelong a tout loisir de constater que n'importe qui n'est pas capable d'effectuer ce service.

Et, s'il narrive pas à ses fins, ce n'est pas faute de moyens. Réalisant qu'après 10 jours de grève le mouvement de mécontentement n'était pas près de se désamorcer, il a choisi de montrer aux postiers qu'il pouvait se passer d'eux en organisant un service parallèle de distribution.

Déjà, des initiatives de ce genre avaient été prises par certaines entreprises, et surtout, par les Chambres de commerce et d'industrie. Dans certaines villes de la région parisienne, dans plusieurs villes de province, des « centres pirates » ont été improvisés. En dépit de l'aide des P.t.t., le résultat est modeste : après 40 jours de grève, les services parallèles ont écoulé 3 millions de lettres. En un jour, les postiers en trient 17 millions.

Cette grève, épreuve financière difficile pour bien des ménages de postiers, est apparue comme une aubaine pour les sociétés de livraison à domicile. Leurs chiffres d'affaires bondissent, tandis que le patronat découvre les tarifs du service privé : de 8 F à 10 F pour porter une lettre d'un point de Paris à un autre. Mais rien n'est trop cher quand il s'agit de briser un mouvement de travailleurs. Yvon Chotard, vice-président du C.n.p.f. le rappelait, en faisant pression sur le gouvernement pour faire céder les grévistes en exigeant la mise en place d'un réseau de poste parallèle.

Chacun le reconnaît maintenant : le « bricolage postal » n'a cessé qu'avec l'intervention de l'administration des P.t.t. elle-même dans l'organisation de ce réseau parallèle. Et pour cause ! Résumant une réunion qui s'est tenue le 15 novembre au ministère des P.t.t., une circulaire confidentielle de l'administration centrale expose la conduite à suivre dans chaque région. Les directeurs régionaux sont désormais priés de rechercher « coûte que coûte » des locaux, d'embaucher du personnel, de louer des moyens de transport pour mettre sur pied un réseau « supplétif ». O, miracle ! les crédits sont là !

Pour la seule région parisienne, les locaux de sept centres de tri — un par département périphérique — sont loués souvent fort chers : 80 000 F par mois pour un local dans la zône industrielle d'Evry ; un million de francs mensuel pour un autre hangar parisien de la société Vichy-Etat, gardé par la police et servant au stockage de certains paquets. Une fois de plus, l'armée est mise à contribution contre les travailleurs : dans les Yvelines, un centre de tri « supplétif » est installé dans le foyer du 5e Génie de Satory.

Si la mise en place de ces centres de tri ne se fait pas sans mal, — certains directeurs régionaux des P.t.t. n'apprécient guère de jouer le rôle de briseur de grève — le recrutement des effectifs est encore plus délicat.

Déjà, dans certaines Chambres de commerce de l'Ouest et du Nord, les personnels syndiqués ont refusé d'effectuer le tri. Car, malgré toutes ses tentatives, le gouvernement n'a pas réussi à couper les postiers de l'opinion. Alors, le contingent fournit une partie des effectifs (300 soldats pour Paris) et les sociétés intérimaires se jettent également sur l'occasion : plus rapide que les autres, Manpower a emporté une grosse partie du marché. L'administration met aussi à contribution ses jeunes agents qui ont passé les concours d'entrée aux P.t.t. et attendent les résultats. Autre cible visée : les étudiants. Par l'intermédiaire des Œuvres universitaires, le ministère fait savoir qu'il leur offre 30 F de l'heure. Une offre alléchante, qui porte la colère des postiers à son comble : dans une journée de 8 heures de travail, un agent gagne tout juste 45 F pour effectuer la même tâche. Le gros des troupes recruté, le fonctionnement des centres parallèles n'en est pas pour autant assuré. L'administration a du mal à trouver le personnel d'encadrement, d'autant plus nécessaire que les « Temporaires » sont inexpérimentés. Même les postiers non grévistes, s'ils acceptent de remplir leur tâche quotidienne, sont réticents devant le travail à accomplir dans ces centres parallèles.

De leur côté, certains soldats protestent

cés seraient la première étape d'une restructuration qui comprendrait d'autres réductions de personnel. Et tandis que le syndicat C.g.t. de Citroën invite les travailleurs de la firme « à décider des formes d'action les plus diverses, y compris le recours à la grève », la C.f.d.t. exige qu'une commission d'enquête examine les comptes de Citroën. Ce syndicat pose aussi une question : « Le report à fin novembre de la signature de l'accord Michelin-Peugeot n'a-t-il pas eu pour seul but d'éviter que ce licenciement apparaisse à l'opinion publique comme étant la suite logique d'une restructuration financée par les fonds publics ? »

C'est aujourd'hui la question que tout le monde se pose. Que voit-on en effet lorsqu'on regarde du côté de chez Citroën ? Une mauvaise gestion chronique qui mène à sa perte celle qui fut un moment la première entreprise française d'automobiles, des projets de restructuration dont les principaux intéressés ignorent la plus grande partie, un gouvernement dont le rôle n'est pas toujours clair, une firme (Michelin) qui utilise le chantage à l'emploi afin d'obtenir des fonds publics pour une entreprise qui ne l'intéresse plus. Et, en fin de compte, des travailleurs qui perdent leur emploi : conclusion habituelle d'une histoire édifiante et désormais banale.

MICHELE BACKMANN

contre leur rôle de briseurs de grève, comme ceux du 32e régiment du Génie. Plusieurs centaines d'étudiants sont venus également manifester devant le siège du centre régional des Œuvres universitaires à Paris. Certains jeunes agents des P.t.t., eux, aussi, refusent catégoriquement de jouer les traîtres. Quant aux agents intérimaires, si leur docilité n'est pas contestable, c'est leur compétence qui pose des problèmes. « Certes, notre travail n'exige pas qu'on soit sorti de Polytechnique, explique Michel Delugin, membre du secrétariat de la fédération C.g.t. des P.t.t. Mais il faut malgré tout savoir lire, écrire et avoir de sérieuses notions géographiques. Ce n'est pas toujours le cas des travailleurs immigrés contraints au travail temporaire ».

Même si ce réseau parvient à écouler 2 millions de plis par jour, résultat dont il est encore loin, il est évident qu'il ne peut prétendre remplacer les P.t.t. « Au début, quand j'ai vu sortir de Paris-Brune deux camions bourrés de lettres, j'ai eu peur, reconnaît Alain, 25 ans, préposé depuis 3 ans. Maintenant, on est tranquille ». « La menace n'est pas écartée de voir un jour se monter un réseau parallèle qui rendrait toute grève inopérante, résument les syndicalistes C.g.t. et C.f.d.t. Mais nous veillons au grain. A chaque parade du gouvernement pour ne pas négocier, nous en trouvons une autre. »

Après cinq semaines de grève, le bilan de cette politique ? Beaucoup d'argent dépensé pour briser la volonté des postiers : sans doute plus qu'il n'en aurait fallu pour satisfaire leurs revendications.

CHRISTINE COTTIN

Editorial

La seule réponse

Faute d'y avoir trouvé des éléments concrets susceptibles de répondre aux préoccupations des Français sur l'inflation et sur l'emploi, la plupart des commentateurs ont surtout retenu de l'allocution télévisée de Valéry Giscard d'Estaing ses aspects d'ordre psychologique, on pourrait presque dire d'ordre psychanalytique. Accusé de ne pas être assez présent, de consacrer trop de temps à autre chose qu'aux affaires de l'Etat, le président de la République a surtout voulu affirmer qu'il était bien celui qui a été choisi il y a six mois par la majorité des électeurs, qu'il réfléchissait beaucoup au sort de ses concitoyens, qu'il était là pour les protéger, qu'il suffisait de lui faire confiance et que tout finirait par s'arranger.

A en juger par lespremières réactions enregistrées, ce n'est pas exactement ce langage — qui n'est pas nouveau dans la bouche de Giscard d'Estaing — qu'attendaient ceux auxquels il s'adressait.

Les derniers sondages effectués, les observations recueillies dans tout le pays soulignent que la grande majorité des Français ont deux raisons d'inquiétude qui les touchent dans leur vie quotidienne : l'aggravation du chômage et la persistance de l'inflation. Rien de ce qu'a dit à ce sujet le chef de l'Etat n'est susceptible de les rassurer.

Comment croire qu'« une amélioration se dessine » en ce qui concerne la hausse des prix, alors que l'indice pour octobre est aussi mauvais que ceux des plus mauvais mois du début de 1974 et qu'il est maintenant avéré que la hausse dépassera 15% pour l'année ? En mai dernier, le candidat Giscard d'Estaing s'indignait quand François Mitterrand annonçait qu'il en serait ainsi si l'on ne mettait en œuvre un plan rigoureux de relance de l'économie. Six mois après, le président Giscard d'Estaing continue à procéder par affirmations comme il l'a toujours fait depuis dix ans, alors que ses prévisions ont toujours été démenties par les faits.

Quant au problème de l'emploi, le Président n'en conteste pas la gravité, mais il a sur ce point une étrange réponse : il savait depuis longtemps qu'il en serait ainsi et c'est même pourquoi il n'a pas pris des mesures plus sévères contre l'inflation. Mais cette prescience qu'il s'attribue accroît encore sa responsabilité, puisque la politique mise en œuvre n'a réussi ni à freiner la hausse des prix ni à empêcher l'augmentation accélérée du nombre des chômeurs, qui va encore se poursuivre dans les prochains mois, et pas davantage à rétablir l'équilibre de notre balance commerciale. Sur tous ces points essentiels, le bilan des six premiers mois de pouvoir est de toute évidence négatif. Ce n'est pas l'annonce d'un calendrier de réformes pour le printemps prochain qui peut en corriger le sens.

Et cela pour une raison fondamentale qu'il faut sans cesse répéter, car elle est plus forte que tous les bavardages au coin d'un feu factice sur le thème de la similitude des Français entre eux. Ce gouvernement, par sa nature même, est incapable de mettre en œuvre les réformes profondes qui s'imposent dans le domaine économique, social, fiscal. Gouvernement de classe, il peut à la rigueur favoriser, au niveau des mœurs, quelques changements qui ne sont pas négligeables — la libéralisation de l'avortement, par exemple — mais qui ne touchent pas à l'essentiel ; parce que ce sont précisément les intérêts d'une classe qui sont en jeu, celle à laquelle appartiennent les présidents-directeurs généraux des compagnies pétrolières, mais pas les éboueurs, ni les postiers, ni les O.s. de Citroën, ni les journalistes de l'O.r.t.f. Tous ceux-là, comme l'ensemble des travailleurs, comme l'ensemble des exploités, ne peuvent trouver de réponses sérieuses à leurs problèmes qu'à partir des propositions contenues dans le programme commun de la gauche. C'est ce que vient de rappeler le Comité directeur du Parti socialiste en affirmant à la fois son refus de relancer une polémique nuisible à l'union, et sa volonté de continuer à tout faire « pour que la stratégie et les moyens qu'implique le programme commun aboutissent à la victoire des forces populaires et donc à l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une majorité de gauche et à l'accession au pouvoir d'un gouvernement chargé d'appliquer la politique ainsi définie ».

C'est, en effet, la meilleure réponse à faire à Giscard d'Estaing et le prochain débat sur la motion de censure proposée par le P.s. devrait permettre à la gauche d'en développer les arguments.

CLAUDE ESTIER

changer la vie sociale et économique

60 JOURS DE GREVE CONTRE L'INCOHERENCE

Après 60 jours de grève, les 300 mineurs de Faulquemont ont repris le travail lundi. Ils avaient reçu, la semaine précédente, un renfort important avec la visite de François Mitterrand, accompagné de Pierre Bérégovoy.

« La liquidation de l'industrie charbonnière est le résultat d'une pression exercée depuis des années par les trusts pétroliers pour supprimer toutes formes de concurrence énergétique, a notamment souligné François Mitterrand. Dans le contexte de crise actuelle, la fermeture de Faulquemont est une absurdité économique et technique. Au moment où le prix du pétrole s'accroît dans des proportions considérables, le charbon garde, en France, une importance stratégique pour sauvegarder notre indépendance. »

Sur le plan social, la politique des Houillères recèle aussi des incohérences. Des dizaines de millions ont été dépensés depuis 10 ans pour encourager les départs de la mine. Or, les houillères manquent, à l'heure actuelle, de main-d'œuvre et doivent embaucher des jeunes. Des mutations sont proposées aux mineurs en grève, mais Merlebach et les autres puits du bassin de Lorraine sont à plus de 30 km. Or, tous les mineurs sont logés à Faulquemont. Le temps gaspillé en transport (2 à 3 heures par jour) est d'autant plus pénible que les mineurs travaillent pour le tiers du temps en équipe de nuit.

Les salaires n'ont pas considérablement augmenté. Après 25 ans d'ancienneté, la rémunération pour un mineur marié avec trois enfants ne dépasse pas 2 000 F, primes comprises. La seule possibilité offerte reste d'aller travailler en Allemagne. Les salaires sont de moitié supérieurs aux salaires français, et le taux de change du deutschemark accroît encore les avantages.

24 heures après la visite de François Mitterrand à Faulquemont, Pierre Messmer se prononçait publiquement en faveur du maintien en activité du puits. Coïcidence étrange...

Tout cela, les mineurs de Faulquemont l'ont mis en évidence au cours de leur longue grève. S'ils ont repris le travail, après un vote à main levée, c'est parce que, selon les syndicats C.g.t. et C.f.d.t., ils étaient « à la limite de leurs possibilités ». Et aussi parce que la direction des Charbonnages a accepté de leur accorder une prime d'échelonnement de 1 800 francs. 180 mineurs doivent maintenant rejoindre un nouveau poste dans les mines de l'est du bassin, les 120 autres restent à Faulquemont dans l'attente d'une nouvelle affectation en 1975. Leur grève aura montré, mieux que de longs discours, l'incohérence de la politique gouvernementale.

METALLOS C.F.D.T. : POUR LE SOCIALISME

Huit cents métallurgistes réunis la semaine dernière à Grenoble, du 21 au 24 novembre, pour le 36e congrès de la métallurgie C.f.d.t. Un congrès révélateur de ce que sont les préoccupations des militants de la C.f.d.t. Un congrès très politique dont Jacques Chérèque, secrétaire général de cette Fédération de la métallurgie (F.g.m.), avait donné le ton en déclarant d'emblée : « Maintenant, parler de la politique correspond à une réalité vécue. La politique, ce n'est plus de la théorie, et nous devons nous en féliciter ». Tout au long du congrès, ce sont les préoccupations politiques qui ont dominé. Au centre du débat : le rôle du syndicat par rapport aux partis. Le congrès a réaffirmé « la nécessité de voir se constituer une force socialiste puissante et populaire », tout en préservant l'indépendance syndicale. A ce sujet, plusieurs syndicats de la région parisienne de la Saviem-Blainville, de Bordeaux ou de Besançon — Roland Vitto, dirigeant syndical de Lip, en tête — ont accusé la fédération de ne pas respecter cette indépendance, et ont reproché à certains dirigeants de la F.g.m. d'avoir participé, même à titre personnel, aux Assises du socialisme. Accusation qui n'a pas été retenue par les militants de la métallurgie C.f.d.t., puisque la résolution sur la « stratégie d'action » a été adoptée par 76% des mandats.

A noter : la présence au congrès d'une délégation C.g.t. Ce n'est pas une nouveauté, l'unité d'action étant une pratique déjà ancienne entre les deux fédérations. Mais il faut remarquer les propos « unitaires » tenus par Henri Tranchon, qui conduisait la délégation C.g.t. et qui devait déclarer : si des choses nous séparent, « il ne faut pas leur donner plus d'importance qu'elles en ont. Elles montrent les progrès que nous avons à faire ».

HOPITAUX : SOUS ANESTHESIE

« Mouvement de grève sporadique et peu suivi dans les hôpitaux », peut-on lire dans la presse, quand par hasard elle parle de ce mouvement. « Pour que notre grève cesse d'être qualifiée de sporadique, il faudrait qu'on arrête vraiment de travailler. Et alors là, qu'est-ce qu'on prendrait ! Non assistance à personne en danger : notre compte serait bon. Quand je pense que c'est justement pour la sécurité des malades que l'on se bat ! », constate amèrement une infirmière de l'hôpital Ambroise-Paré. Dans cet établissement hospitalier de 500 lits, de même qu'à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, plus de 80% du personnel est en grève.

Jamais le mouvement revendicatif, qui devait culminer jeudi avec une manifestation devant le Palais-Bourbon, n'a été aussi fort. Il touche plus de 40 établissements, dont plusieurs hôpitaux psychiatriques. Cette fois, le personnel hospitalier en a vraiment assez. Depuis des années, il clame, dans l'ordre, que la pénurie d'effectifs est alarmante et qu'avec des salaires avoisinant le Smic, des horaires pénibles et des conditions de travail harassantes, il ne faut pas espérer que la Santé publique pourra recruter facilement. Depuis des années, le gouvernement fait des promesses. Les ministres se suivent et se ressemblent, sur ce point. Les budgets de la Santé, également. Ce n'est pas cette année encore que les crédits nécessaires seront débloqués. Les personnels l'ont si bien compris qu'ils n'ont pas attendu pour se mettre en grève.

Les principales revendications : 1 700 francs minimum par mois, des effectifs et le refus de la privatisation de la Santé publique.

Alors que se déroule ce conflit crucial pour la bonne marche des hôpitaux, la direction générale de l'Assistance publique de Paris a d'autres préoccupations : faut-il couper en deux, ou non, le service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Henri-Mondor ? Pour les travailleurs et pour bien des médecins de ce centre hospitalier, la question est aberrante. Le rapport déjà effectué par un conseiller du ministre de la Santé était d'ailleurs arrivé à la même conclusion. Pourtant, un petit groupe de personnalités médicales exercent toutes les pressions en leur pouvoir pour diviser ce service, qui, de l'avis général, donne entière satisfaction.

En fait, ce sont deux conceptions de la médecine qui s'affrontent ici. D'un côté, des professeurs attachés aux prérogatives que leur confère la médecine « libérale » traditionnelle. De l'autre, le Pr Huguenard et tout un service qui se battent pour une médecine publique, au service de tous, sans aucune discrimination, financière en particulier. Parce qu'il représente un danger pour les intérêts de quelques-uns, le Pr Huguenard est sans cesse en butte à des accusations plus grotesques qu'injustes. Son service risque d'être divisé, désorganisé, sans aucune raison valable. Les premiers touchés seront, bien sûr, les malades. Un détail sans doute, comparé aux intérêts financiers et au prestige auxquels s'accrochent certains membres du corps médical.

LA CHASSE O.r.t.f. AUX SORCIERES

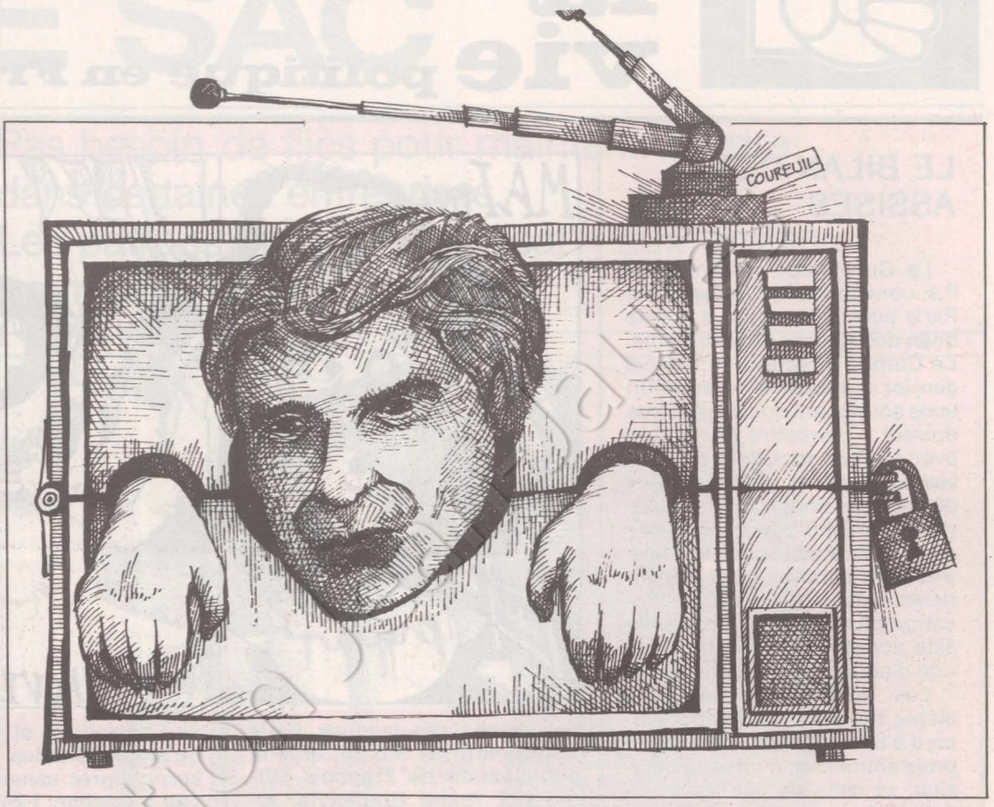

« Votre nom ne figurant pas sur cette première liste, il vous appartient, si vous l'estimez utile, d'adresser à la commission de répartition vos observations écrites sur les mérites de votre candidature. » C'est là le ton quelque peu cavalier de la lettre annonçant à 272 journalistes de l'O.r.t.f. qu'ils ne sont pas « répartis » dans les nouvelles sociétés. C'est-à-dire, de fait, qu'ils sont licenciés. Les intéressés ont reçu le pli lundi dernier ; ils n'avaient que trois jours pour en appeler de cette décision. Leur réponse fut plus immédiate : « 272 licenciés sur 1 080 titulaires, c'est pas possible ! Si l'on ajoute les 300 pigistes qui ne seront pas réemployés, cela fait un journaliste sur trois qui passe à la trappe ! On va faire quelque chose. »

Les responsables syndicaux n'ont pas besoin de pousser leurs troupes. La riposte est spontanée. Les journalistes se ruent dans les couloirs de la Maison de la Radio. Direction : le studio de France-Inter. Après palabres et bousculades, c'est Roger Gicquel, directeur adjoint de la radio, qui lit le flash d'information de 17 heures. Ce jour-là, le bulletin de France-Culture ne sera même pas enregistré. Et à 18 heures, réunis en assemblée générale, les journalistes décrètent la grève immédiate sans préavis. Première conséquence : le service minimum ne sera plus assuré à la télévision. Seules des vois « off » et quelques diapositives égrènent les nouvelles. On n'avait pas vu cela depuis 1968.

Depuis lundi dernier, la tension n'a cessé de monter. Parce que les raison réelles des licenciements ont été analysées : comme par hasard, sur les 272 licenciés, on dénombre 169 adhérents du Syndicat national des journalistes, 7 membres de son Bureau, 15 de ses délégués régionaux et 4 élus du personnel. Ce qui avait été dénoncé depuis longtemps se vérifie : un des buts de la réforme Giscard est d'affaiblir les forces syndicales de l'O.r.t.f. qui, jusqu'à présent, avaient défendu avec acharnement le monopole. « Il se peut qu'il y ait des bavures », avait prévu Marceau Long. On n'en est qu'au début : après la politique d'encadrement et de mise sous surveillance de l'information qui a présidé au choix des nouveaux responsables des journaux à partir de janvier 1975, après la décimation de la Daec (émissions vers l'étranger), après l'élimination d'un tiers des journalistes, il faut s'attendre à un écrémage au moins aussi douloureux parmi les autres catégories de personnel, techniciens et administratifs.

Ces mesures et ces menaces sont la cause directe du « ras-le-bol » de la base. Mardi après-midi, pendant que les responsables syndicaux étaient reçus par Marceau Long, des centaines d'employés se sont mis à parcourir les couloirs de la maison ronde aux cris de « Non aux licenciements ». Arrivés devant le bureau du P.d.g., ils sont entrés. « Il y a 15 ans que je suis dans cette boîte. C'est la première fois que je peux voir le patron. Vous trouvez ça normal ? » Marceau Long n'a rien trouvé à répondre à la femme qui l'apostrophait ainsi. Poussé par les manifestants, Marceau Long a téléphoné à son ministre de tutelle, André Rossi : « Allo ! je vous entends mal : il y a un peu de bruit dans mon bureau... » Marceau Long suait à grosses gouttes. Il a fini par appeler la police... qui était déjà là depuis le matin, sous prétexte qu'une centaine d'infirmières étaient venues défiler dans les parages. « O.r.t.f. bouclé, vérité séquestrée », écrivait Jacques Prévert en mai 1968. En 1974, le 26 novembre à 16 h 30, Jacques Chancel n'a pas pu franchir le barrage policier pour aller faire son émission « Radioscopie ».

Journalistes "notés"

Le conflit ne peut que durer. Parce que le gouvernement n'est pas décidé à revenir en arrière. Parce qu'il manie tour à tour la carotte et le bâton. On l'a bien vu quand Marceau Long a d'abord menacé les représentants syndicaux : « Il reste encore deux crans supplémentaires. Le gouvernement peut s'en servir. » Ces deux « crans » sont le lock-out et l'appel à l'armée. Quelques instants plus tard, devant la « persuasion tranquille » des manifestants, il obtenait d'André Rossi un rendez-vous entre ce dernier et les syndicalistes ; et aussi une entrevue entre tous les P.d.g. des futures sociétés et les responsables syndicaux. Pour arrondir encore plus les angles, Marceau Long s'est avancé jusqu'à affirmer qu'il y a « 999 chances sur 1 000 » pour que le récent accord signé par le C.n.p.f. puisse s'appliquer aux journalistes de l'Office ; ils toucheraient ainsi 90 % de leur salaire pendant un an.

« Ce qui signifie, commente Edouard Guibert, que nous avons poussé le Pouvoir à nous licencier dans de meilleures conditions. Mais notre revendication première demeure toujours : pas un seul licenciement ! Nous ne cèderons pas. Nous continuerons à nous battre. » C'est dans ce but que les syndicats ont demandé le report de la date de réunion de la commission de répartition, prévue initialement pour le 2 décembre. « Nous ne pouvons pas, en aussi peu de temps, constituer un bon dossier de défense pour chaque journaliste. Nous exigeons d'abord la publication des notes affectées à chacun, qu'il ait été réparti ou non. » Ce procédé de la note d'aptitude est une monstruosité : chaque journaliste est noté sur 30, le chiffre obtenu faisant la moyenne entre son aptitude passée et son « aptitude d'avenir». D'où l'arbitraire et les tripatouillages. D'où l'élimination sommaire de tous ceux qui, à des titres divers, n'ont pas fait acte d'allégeance au régime de Giscard d'Estaing.

Le couperet est tombé : 89 victimes à la Daec, 23 à la 1ère chaîne, 16 sur la 2e, 58 sur la 3e, 14 au service des sports et 18 à la radio. La guillotine a d'abord tranché la tête des journalistes. Demain ce sera au tour des employés, des ouvriers et des techniciens d'être sacrifiés. Les journalistes sont tombés les premiers. Ils ne seront pas les seuls. Mais ils viennent de réaliser ce qu'ils n'avaient peut-être pas tout à fait saisi en 1968 : entre les mains de l'Etat-patron, ils ne sont que des travailleurs comme les autres.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

changer la vie politique en France

LE BILAN DES ASSISES

La Convention nationale du P.s. convoquée le 8 décembre à Paris aura notamment à tirer le bilan des Assises du socialisme. Le Comité directeur de samedi dernier a adopté à ce sujet un texte soulignant que ces Assises doivent « permettre la réunion avec le Parti socialiste de nouveaux militants représentatifs de secteurs importants du salariat. De même que les dizaines de milliers d'adhésions enregistrées ces derniers mois, cet enrichissement conforme à la vocation pluraliste du Parti socialiste accroîtra encore sa capacité d'action et d'initiative ».

Les déclarations faites au même moment par Michel Rocard à Saint-Etienne au sujet du programme commun et sa décision, et celle de ses amis, de quitter dès maintenant le P.s.u., clarifient la situation au moment où la préparation du congrès du P.s. de fin janvier va entrer dans une phase active.

« NOUVELLE ECOLE » (SUITE)

Décidément, « Nouvelle Ecole » fait bien les choses. Après le courrier, voici maintenant du papier bleu qui nous est porté par huissier. Alain de Benoist, directeur de « Nouvelle Ecole », nous prie de faire paraître la photocopie d'un long communiqué de quatre pages. En fait, il s'agit du texte d'un jugement rendu par la 1ère Chambre de la Cour d'appel de Paris contre le groupement « Nouvelle action française », coupable de diffamations envers « Nouvelle Ecole ». Ce qui ne nous concerne en rien.

UNE JOURNEE SUR L'ENERGIE

La conférence nationale sur l'énergie organisée par le Parti socialiste aura lieu le samedi 7 décembre à l'Hôtel P.l.m., 17 boulevard Saint-Jacques, Paris 14e, à partir de 9 h 30, avec la participation de François Mitterrand, André Boulloche, Albert Gazier, Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin, Jean Poperen et de nombreux spécialistes.

A son ordre du jour : perspectives énergétiques de la France ; le nucléaire : choix économique et données techniques ; le programme nucléaire du gouvernement ; structures du secteur énergétique ; politique française et politique européenne de l'énergie.

Sur toutes ces questions, la conférence fera le point des informations en vue de la définition d'une politique énergétique pour la France. Chaque Fédération est invitée à déléguer au moins un représentant à cette journée et à y faire participer les sympathisants du P.s. intéressés par ce problème.

Pour toutes précisions, s'adresser à la Délégation générale pour la politique industrielle et l'aménagement du territoire du Parti socialiste, 10 boulevard Poissonnière, Paris 2e (tél. 824.84.19).

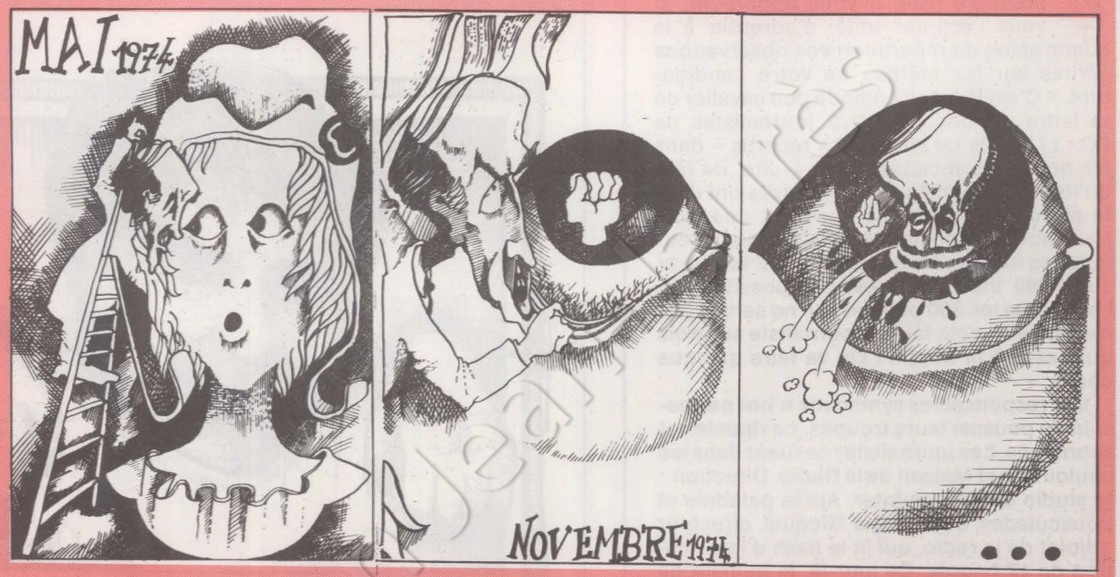

LE CONGRES DES ELUS

Sur le thème de l'insertion de l'élu dans le mouvement socialiste, la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, qu'anime Charles Hernu, tient son congrès samedi et dimanche à Cachan. Les trois principaux rapports seront présentés par Pierre Mauroy (La démocratie locale), Jean-Pierre Cot (La région et l'Europe), Frank Sérusclat (Gestion et animation). Des commissions spéciales étudieront les finances locales, l'action socio-culturelle, l'urbanisme et les équipements collectifs, et le statut de la région parisienne sur lequel Claude Estier présentera une communication dimanche, avant le discours de clôture que prononcera François Mitterrand.

A noter que le total des élus socialistes vient d'augmenter de trois unités avec les nets succès remportés dimanche aux cantonales par les candidats du P.s., devenus au second tour candidats de l'union de la gauche, dans les Ardennes, dans l'Aude et à Figeac dans le Lot.

BOOMERANG POLICIER

Dix-sept policiers sanctionnés. L'affaire est suffisamment grave pour que l'on reparle de scandale à Marseille. En fait, tout débute en janvier dernier par la découverte de vols réguliers de marchandises dans un local de la police marseillaise. Il s'agissait d'objets récupérés par les services de police au cours d'enquêtes sur des cambriolages. L'enquête amène aussi la mise en cause de quatre employés du port qui revendaient à des fonctionnaires de police du matériel, lui aussi volé.

Cette enquête ne fut rendue publique qu'en septembre. Les premières sanctions tombèrent alors. Aujourd'hui, ce sont six commissaires, dix inspecteurs et un contractuel qui sont mis en cause. Autour de ces affaires de vols commis par des policiers, il semble bien que le ministère de l'Intérieur ait voulu faire un exemple. Un policier n'allait-il pas jusqu'à déclarer, mardi, à l'agence France-Presse que « ces pratiques étaient monnaie courante » ?

Tout cela ne s'arrêtera pas là. C'est l'ensemble de la direction de la police marseillaise qui est touchée par ces sanctions. Et certains remarquent que cette affaire de vols n'est que le révélateur d'un curieux climat. Nombreux étaient à Marseille les fonctionnaires des Renseignements généraux qui entretenaient les meilleures relations avec le Sac gaulliste et diverses organisations d'extrême droite. Sans oublier les inquiétantes circonstances de l'assassinat d'un travailleur algérien, Ladj Lounes, le 28 août 1973. Ce coup de poing-là risque fort de ressembler à un coup de boomerang.

LA MAIN DANS C.f.t. LE SAC

Pas besoin de flics pour maintenir l'ordre dans certaines entreprises. Les patrons ont un « syndicat » aux ordres pour cette besogne : la C.f.t.

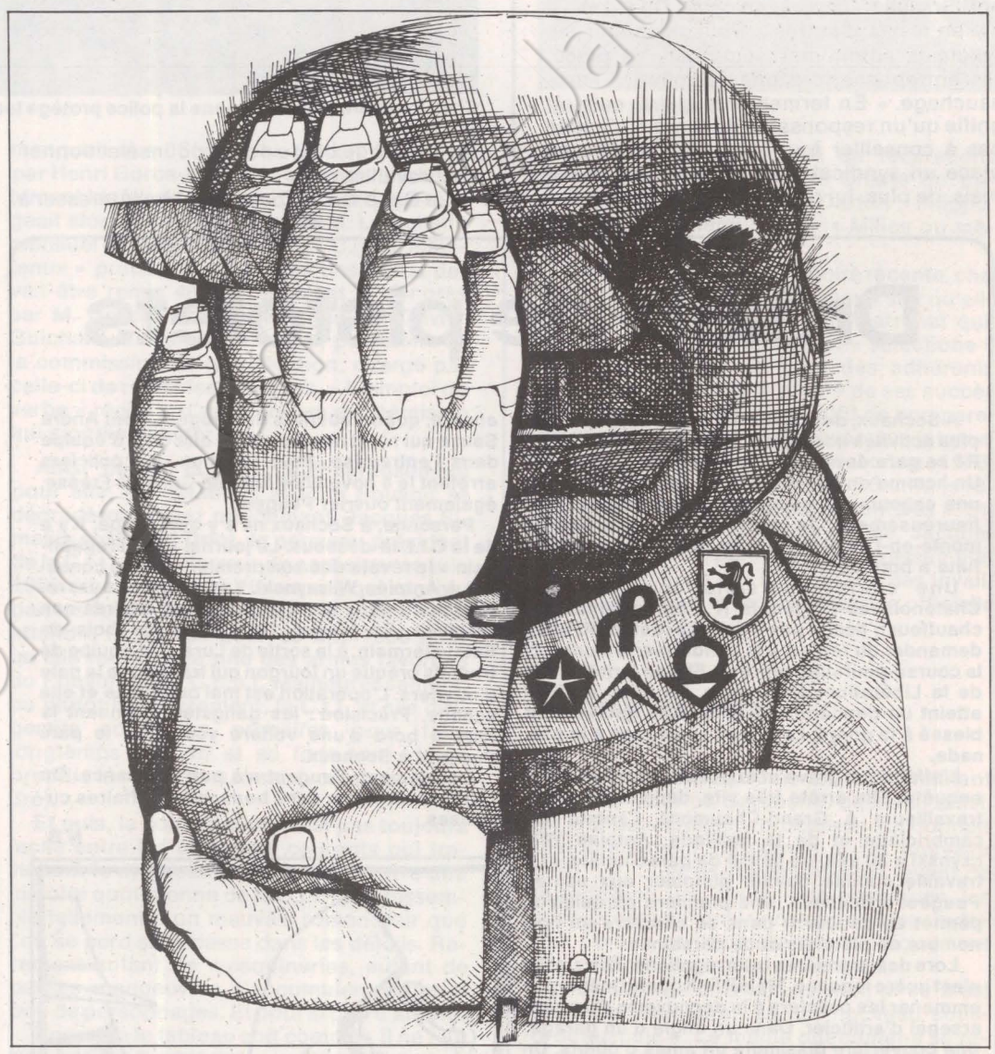

Le 14 novembre, le juge d'instruction Guy Floch, accompagné d'un substitut, de greffiers et de photographes de l'identité judiciaire, se présente au 82 rue Balard, à Paris. Quelques minutes plus tôt, il est déjà entré au 53 de la même rue et a perquisitionné dans les locaux. Pour la première fois, la Justice pénètre dans les usines Citroën. Et l'affaire est suffisamment grave pour que cette fois, elle ne puisse plus être dissimulée.

Il a quand même fallu deux ans pour que ce dossier progresse réellement. Le 14 juillet 1972, à Issy-les-Moulineaux, un groupe gauchiste a organisé un bal pour les ouvriers immigrés, dont la plupart travaillent chez Citroën. Et ce patronat-là n'aime pas que l'on s'occupe de ses employés. Il a son propre syndicat pour maintenir l'Ordre dans son entreprise, affilié à la « Confédération française du travail », la C.f.t. Soudain un véritable commando fait irruption dans la salle : matraque au poing, il charge et cogne à qui mieux mieux. Malheureusement pour lui, sa force n'est pas suffisante et deux membres du commando sont capturés : ils sont tous deux employés chez Citroën et l'un a fait l'erreur de conserver sa carte de la C.f.t. dans son portefeuille. Elle porte le n° 5.345.

Dans le pur style militaire, les membres du commando, en se retirant, croient bon d'emmener deux otages : une jeune fille de 17 ans et une jeune femme, Mlle Lévy. Dans la camionnette où elles se trouvent avec les hommes du commando, leurs yeux sont d'abord bandés. Puis vient le moment des violences sexuelles. Première tentative de viol contre la jeune fille de 17 ans : Mlle Lévy leur signale que celle-ci est mineure et que « cela coûte fort cher ». Ils réfléchissent et décident de violer plutôt Mlle Lévy. Un homme abuse d'elle, deux autres tentent de le faire pendant que deux gorilles la maintiennent.

Quand l'aventure se termine, Mlle Lévy porte plainte, certificats médicaux à l'appui. L'enquête progresse peu. Heureusement, la jeune femme parvient à se souvenir de la configuration des lieux où on l'a amenée pour mieux la violer : il ressemble étrangement à ceux de la firme Citroën. Et obstinée, Mlle Lévy arrive à persuader le juge de perquisitionner chez Citroën.

Trois semaines plus tôt, Marcel Caille et Henri Krasucki, au nom de la C.g.t., présentaient aux journalistes un épais dossier : il concernait les élections professionnelles chez Simca-Chrysler-Poissy, un fief de la C.f.t. Dans ce dossier étaient résumés les 59 cas de fraudes relevés contre la C.f.t. En fait, ce n'est là que l'écume d'un phénomène.

Pour un ouvrier, souvent immigré, qui ose porter plainte, témoigner devant un tribunal, risquer sa place et son salaire, combien d'autres préfèrent se taire pour sauver leur emploi. Et de quel droit le leur reprocher ?

Apparemment, la C.f.t. ce n'est donc qu'un syndicat de cogneurs. La réalité est plus ambiguë. Il faut sans doute remonter plus haut aux origines de la C.f.t. pour comprendre son rôle, souvent trouble, son organisation et son succès auprès du patronat. A la solde des grands patrons.

Les hommes favorables à la C.f.t. et à sa reconnaissance officielle ne manquent pas. Ni à l'U.d.r. ni aux Républicains indépendants. C'est, somme toute, parfaitement logique : les amitiés d'un Roger Chinaud, d'un Hector Rolland ou d'un Alain Griotteray ne peuvent les faire pencher que de ce côté-là. Le plus étonnant pourtant, c'est que la C.f.t. n'est pas née dans de petites entreprises, mais dans de grandes firmes. Chez un patronat qui joue à la respectabilité, qui dîne avec les ministres, qui se considère comme l'aile intelligente face à la piétaille des petits entrepreneurs : c'est-à-dire chez Rhône-Poulenc, avec la famille Gillet, chez Simca (aujourd'hui Chrysler), chez Michelin, chez Citroën, chez Paul Berliet, chez Peugeot, chez Schneider ou encore à Usinor. C'est rarement un petit patron bêtement affolé par la naissance d'un syndicat C.g.t. ou C.f.d.t. qui a recours à la C.f.t. et à ses méthodes, mais un grand chef d'entreprise.

D'ailleurs, définir parfaitement la réalité →

LA MAIN DANS LE SAC



Chez Peugeot, à Saint-Etienne la police protège les membres d'un commando C.f.t. contre la colère des ouvriers.

de ses rapports avec la C.f.t. Le 23 novembre 1973, Leroy-Thieubaud, permanent du C.n.p.f. chargé des relations professionnelles et interprofessionnelles, prenait la parole devant l'Union patronale du Sud-Finistère. Et il déclarait : « Il faut que, dans les entreprises, vous mettiez en place des syndicats qui ne soient pas politisés... Je connais des entreprises qui ont installé des syndicats C.f.t. et il n'y en a pas d'autres... Pour maintenir les syndicats autonomes seuls dans la place, ces entreprises font une sélection à l'embauchage. » En termes plus clairs, cela signifie qu'un responsable du C.n.p.f. n'hésite pas à conseiller à un patron de mettre en place un syndicat maison dans son usine, mais, de plus, lui recommande d'utiliser des méthodes de basse police pour sélectionner ses travailleurs.

Le C.n.p.f. n'est pas le seul à s'intéresser à la C.f.t. Certes, il y a eu et il y a encore des patrons comme Paul Berliet pour financer directement ou indirectement un syndicat aussi serviable. Mais il y a aussi le monde politique, les polices parallèles, les demi-soldes de tous les mauvais coups et quelques services aux activités tellement douteuses que personne ne sait plus très bien pour qui ils travaillent.

Drôles de pistolets

A Sochaux, des ouvriers Peugeot ont de multiples activités nocturnes. Samedi 26 octobre, une R4 se gare devant l'auberge Mittou, au Salbert. Un homme en descend, le visage dissimulé par une cagoule. Le cambriolage commence. Malheureusement, le propriétaire surprend le monte-en-l'air. Il ne lui reste plus qu'à prendre la fuite à bord de sa R4.

Une course-poursuite commence. A Chatenois-les-Forges, la R 4 est rejointe. Son chauffeur n'hésite pas à tirer. Le restaurateur va demander du renfort à la gendarmerie locale. Et la course-poursuite reprend. Elle se termine, rue de la Libération, à Sochaux. Un coup de fusil atteint un gendarme qui s'écroule, grièvement blessé à la gorge. Le fuyard se dégage à la grenade.

L'affaire est grave et la police commence son enquête. Elle arrête très vite, dans un foyer de travailleurs à Grand-Chaumont, l'auteur du cambriolage et de la fusillade. Antoine Wilczynski a 30 ans, un passé de parachutiste, et il travaille comme ouvrier pistoleur aux usines Peugeot à Sochaux. Une première perquisition permet de découvrir dans sa chambre un bon nombre de pistolets et de carabines.

Lors des premières interrogations, Wilczinsky n'est guère loquace. Mais il finit quand même par emmener les policiers à la découverte d'un petit arsenal d'artificier. Dans un angle d'un garage, une couverture dissimule un amas d'objets. Un gendarme la soulève. Wilczinsky lui hurle : « Arrêtez, c'est piégé ! ». Ce curieux ouvrier Peugeot avait relié la couverture à une grenade à manche allemande, le tout branché sur quelques kilos de plastic.

Les policiers du S.r.p.j. de Dijon comprennent alors qu'ils ont fait une grosse prise. En huit mois, de mars à octobre, dix explosions ont retenti dans la région de Montbéliard. Les objectifs visés : des locaux syndicaux, des garages, une gendarmerie et, le 28 septembre, le commissariat de police de Montbéliard. Il leur faut remonter la filière pour abattre tout le gang, dirigé par Wilczinski. Quatre nouvelles inculpations et, là encore, quatre ouvriers de Peugeot, dont André Sauze qui n'est rien de moins que chef d'équipe dans l'entreprise. Pour terminer, les policiers arrêtent le 4 novembre Antoine Galleg à Fresse, également ouvrier Peugeot.

Personne, à Sochaux ne s'y est trompé. Il y a de la C.f.t. là-dessous. Le journal « l'Est républicain » le révèle dès son premier numéro consacré à Antoine Wilczynski. Les policiers eux, recherchent dans leurs archives les affaires non résolues. En janvier 1971, dans les bois de Saint-Germain, à la sortie de Lure, une équipe de truands braque un fourgon qui transporte la paie d'ouvriers. L'opération est mal organisée et elle échoue. Précision : les gangsters prennent la fuite à bord d'une voiture volée sur le parc Peugeot à Sochaux.

Décidément, Peugeot n'a pas de chance. On retrouve son nom dans beaucoup d'affaires curieuses.

N.B.



Anticommunistes et vichystes

La naissance de la C.f.t., son mécanisme et ses ramifications, en offre l'illustration particulièrement intéressante. Officiellement, la C.f.t. est née le 13 décembre 1959 dans la banlieue parisienne. Trois courants se partageaient alors les restes de la confédération générale des syndicats indépendants (C.g.s.i.) née le 5 juin 1948.

Les uns sont d'anciens leaders communistes du syndicalisme qui ont quitté le P.c. après le pacte germano-soviétique pour se rallier à Vichy. D'autres sont d'anciens militants de la tendance « Syndicat » au sein de la C.g.t. du Front populaire, qui, tel Tené Belin, participeront ensuite à l'élaboration de la Charte du travail, de Pétain. Enfin, d'autres viennent du R.p.f. : la campagne anticommuniste et l'agitation sociale d'alors poussent le R.p.f. à s'intéresser à la classe ouvrière et son secrétaire général adjoint. Jacques Baumel prend en 1948 la tête d'une section spécialisée dans l'action professionnelle.

La C.g.s.i. mène une vie précaire et n'arrive jamais à dépasser le stade d'un modeste groupuscule de droite. Après le 13 mai 1958, elle devient le recours syndical des gaullistes. Un décret du 7 janvier 1959 la reconnaît représentative et lui offre un siège au Conseil économique et social. C'est déjà un pas en avant. Des querelles internes d'une violence incroyable et dignes d'un médiocre roman policier se déroulent à sa direction. Autour de Sulpice Dewez, un ancien militant communiste passé par Vichy, se regroupent les hommes qui n'appartien-



« Manifestation » de la C.f.t. devant Citroën.



Jacques Simakis.

nent pas aux réseaux gaullistes. Autour de Jacques Simakis, l'actuel secrétaire général de la C.f.t., et de Raymond Jacquet, un ancien permanent des équipes ouvrières du R.p.f., gravite une petite conspiration pour arracher des mains de Dewez la C.g.s.i. et la transformer en organisation gaulliste.

L'ambiance est alors détestable : menaces physiques, vols de courrier, truquages de mandats et constats d'huissier sont la vie quotidienne de ce petit monde.

La cassure devient telle que les gaullistes qui viennent d'arriver au pouvoir comprennent que, pour utiliser ce syndicat, il est temps d'y mettre bon ordre. Et le meilleur moyen n'est-il pas de faire profiter ses membres les plus sérieux des fonds prélevés sur les caisses secrètes de Matignon et de l'Elysée ?

Les 13 et 14 décembre 1959, à la mairie des Lilas, une commission de réunification provoque un congrès. Il y a alors trois tendances au sein de la C.g.s.i. Les deux plus « efficaces », celles de Simakis et de Jacquet éliminent la première et prennent le pouvoir à la C.g.s.i., qui devient peu après la C.f.t.

"Régler" les délégués

L'opération est réalisée autour de cinq personnages principaux : Raymond Jacquet, ancien secrétaire du syndicat indépendant Simca, militant du R.p.f., qui dispose des fonds de son patron ; Robert Calmejane, employé de la firme Simca, secrétaire général du syndicat indépendant du groupe Simca et qui vient d'être élu député U.n.r. de la Seine ; Jean Bernasconi, secrétaire du syndicat indépendant de la branche « pièces détachées » de Simca, ancien délégué du R.p.f. à l'action ouvrière et qui vient d'être élu député U.n.r. de la 27e circonscription de Paris ; Jacques Simakis, employé des usines Rhône-Poulenc, secrétaire du syndicat indépendant de la même firme ; et un ex-militant du R.p.f., Henri Gorce-Franklin, un ancien résistant qui fit partie du B.c.r.a., le réseau de renseignements gaulliste pendans la guerre et après.

Rhône-Poulenc, Simca, l'U.n.r., il ne manquait que l'Elysée. La liaison était faite par Henri Gorce-Franklin, qui recevait directement les fonds d'Olivier Guichard, qui dirigeait alors le cabinet du général. Le bulletin mensuel de janvier 1961 de la « C.g.s.i. maintenue » précisait : « Le gros des fonds devait être remis 48 heures avant le congrès par M. Gorce-Franklin, désigné par Olivier Guichard, à François Ferrare, président de la commission de réunification, chargé par celle-ci de régler les délégués. « L'emploi du verbe « régler » n'est ici qu'un euphémisme qui signifie acheter.

Ainsi naquit la C.f.t. Malheureusement pour elle, ses relations avec le Pouvoir se dégradèrent assez rapidement. Jacques Simakis et Marcel Driot, le nouveau président de la C.f.t., firent l'erreur de participer en juin 1960 au colloque de Vincennes qui regroupait les futurs partisans de l'O.a.s. Et il fallut attendre la grande peur de Mai 1968 pour qu'elle redevienne une des armes favorites du Pouvoir et du C.n.p.f. Malheureusement, ou plutôt heureusement, la C.f.t. et ses dirigeants sont trop primaires pour faire longtemps illusion et se font sans cesse prendre la main dans le sac (voir notre encadré).

Et puis, la cohabitation n'est pas toujours facile entre les différents courants qui traversent le syndicat. Impossible d'écrire une histoire quotidienne de la C.f.t. Cela ressemble tellement à un mauvais roman noir que l'on se perd sans cesse dans les détails. Rarement autant de mesquineries, autant de basses manoeuvres s'accumulent entre si peu de personnages. Et pour si peu d'argent.

Pour que le tableau soit complet, il ne faut pas hésiter à retracer la carrière sous l'occupation de certains dirigeants de la C.f.t. Le Pr Georges Adam, dans la revue « Droit social », leur accorde cette biographie : « Marcel Driot (qui a été longtemps président de la C.f.t.), ancien volontaire de l'armée franquiste, fut membre du « service d'ordre légionnaire » de Joseph Darnand. Louis Mauger — qui était en 1969 délégué général de la C.f.t., qui a dirigé la Ciepes, centre de « formation » de la C.f.t. — fut l'un des responsables de « Jeune Front », créé par Clémenti sous l'occupation, et membre des « jeunes de l'Europe nouvelle ». D'autres responsables actuels de fédérations furent, soit partisans de la Charte du travail (M. Leymarie, Papier-Carton ; Pilippo, Métaux), soit membres de la Milice ou même des Waffen SS... »

Telle est la C.f.t.. Son histoire récente, chacun la connaît. Ses fiefs, chacun sait qu'elle ne les doit qu'à l'action d'un patronat qui, comme Berliet, la finance et « sélectione » ses ouvriers pour en faire des adhérents C.f.t..Pour apprécier la réalité de ses succès auprès des travailleurs, il suffit de comparer deux chiffres : selon un prospectus interne, la C.f.t. comptait, « en décembre 1973, 400.000 adhérents répartis en 16 unions régionales et 59 unions départementales ». Or, le 14 octobre de la même année, Jacques Simakis arrivait péniblement à rassembler 1.500 personnes sur l'esplanade des Invalides pour exiger la reconnaissance officielle de son syndicat.

A surveiller

S'agissant de l'extrême-droite, un militant fasciste, Maurice Bardèche, décrivait ainsi, un jour de lucidité, le processus qui donnait périodiquement naissance à un nouveau parti : « ... Les ex-parlementaires rêvant de le redevenir, les chefaillons classiques, les sous-ordres qui ont la nostalgie de leur autorité perdue se réunissent périodiquement pour créer le grand parti national.

« De là il ne sort jamais rien, si ce n'est dans les meilleurs cas, un nouveau sous-groupuscule ». Le même phénomène se reconnaît dans le syndicalisme indépendant qui renaît, de temps en temps de ses cendres. Cela ne signifie pas pour autant que la C.f.t. soit sans danger. Et qu'il ne faille pas sans cesse la surveiller pour mieux la démasquer. (1)

NICOLAS BRIMO

---

(1) Depuis deux ans, la C.g.t. a publié de nombreux documents sur les agissements de la C.f.t. Cet article n'aurait pas pu être écrit sans son aide.

U.r.s.s-U.s.a.

A DOUBLE DETENTE

La rencontre de Vladivostok entre Leonid Brejnev et Gerald Ford vient de confirmer de façon spectaculaire la volonté des gouvernements américain et soviétique de poursuivre la politique dite de détente. Dans la mesure où certains feignaient d'en douter, la réponse a été sans ambiguïté.

Laissons donc de côté tout ce qu'on voudrait ajouter de « sensationnel » à l'événement, ainsi que ce qu'on voudrait y voir de « personnel » dans l'attitude de Brejnev ou dans celle de Ford. A ce sujet, une seule constatation peut et doit être faite : la politique de détente n'est pas liée à la personnalité qui gouverne les Etats-Unis. Pas plus d'ailleurs qu'à la personnalité mise par le Parti communiste de l'Union soviétique à la tête de ce pays. Les changements de « numéro un » dans l'un ou l'autre pays peuvent sans doute créer des perturbations. Mais, depuis John Kennedy et Nikita Khrouchtchev, la ligne générale ne se modifie pas et tire vers la même direction. Ce n'est pas Ford en tant qu'individu qui a obtenu le pas franchi dimanche dernier : c'est Ford, Président au titre non contesté. On sait maintenant que l'affaire du Watergate avait empêché, en juillet dernier, l'accord avec Richard Nixon parce que celui-ci n'était déjà plus qu'un fantôme de Président. Les talents diplomatiques d'Henry Kissinger ne pouvaient rien contre cette réalité et on voit mieux aujourd'hui pourquoi la démission de Nixon a été finalement si facilement obtenue, y compris avec le concours de son secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

En simplifiant à l'extrême sans trahir la réalité, il faut dire que la détente est la conséquence logique de la coexistence. Faute de vouloir ou de pouvoir se faire la guerre, les deux plus grandes puissances sont condamnées à s'entendre.

Lorsqu'on se remet en mémoire les chiffres de leurs arsenaux nucléaires — environ 4 500 engins intercontinentaux « autorisés » par leur accord de 1972 — l'intérêt d'une telle politique est évident pour le reste du monde. Qui pourrait se sentir à l'abri des retombées d'un affrontement direct, en dehors — et encore — des manchots du continent antarctique ? Que cela plaise ou déplaise, cette avance des deux grandes puissances dans la capacité destructive, si elle ne doit pas conduire les autres à une soumission respectueuse, ne doit pas les entraîner non plus à l'illusion : Moscou et Washington, s'ils sont d'accord pour agir ensemble et pour laisser l'un des deux agir avec la passivité complice de l'autre, sont en état de trouver ou d'imposer leurs solutions dans le reste du monde. Les Tchécoslovaques et les Chiliens le savent — les Vietnamiens aussi.

Mais la nécessité d'une coexistence active ne tient pas seulement aux risques d'une guerre directe entre les deux grandes puissances. Brejnev et Ford n'ont pas que cet aspect des choses en tête. La détente est aussi une nécessité économique, à partir de considérations que les uns qualifiront d'idéologiques, les autres d'impérialistes. Certes, la course aux armements est coûteuse et la première idée qui vient à l'esprit est que les deux gouvernements ont le légitime souci d'économiser sur des dépenses qui demeurent en définitive « improductives » à première vue, puisqu'elles ne tuent personne. S'en tenir là serait simpliste, les dépenses d'armement n'étant pas aussi « improductives » qu'on le dit : il n'est que de considérer l'emploi, les coups de fouet techniques, les bénéfices financiers ou politiques qu'elles apportent, étant entendu que ces apports n'ont pas le même équilibre interne dans le système d'économie collectiviste et dans celui d'économie capitaliste.



L'affrontement militaire paraissant exclu (pour le moment), les deux « champions » vont poursuivre une guerre implacable sur le terrain économique. Mieux que le pire...

La nécessité économique est ailleurs. Elle tient dans le fait que la coexistence et sa fille, la détente, n'ont pas fait disparaître la compétition entre les deux nations qui restent les expressions les plus parfaites actuellement de deux systèmes de vie antagonistes. Le capitalisme n'entend pas mourir et le communisme n'entend pas s'en tenir aux limites actuelles de son expansion. Ainsi, la coexistence est une autre forme de la guerre que se livre deux idéologies nées de deux conceptions des rapports économiques et sociaux entre les hommes. Elle est une des formes actuelles de la lutte des classes, du moins telle que la conçoivent le communisme et le capitalisme. De ce point de vue, la coïncidence des intérêts immédiats des deux grandes puissances est saisissante. Pour assurer leur propre développement, c'est-à-dire leur stabilité intérieure, leur puissance internationale et l'exemplarité de leur technique économique, elles ont besoin l'une de l'autre.

Les Etats-Unis sont arrivés à un niveau de développement suffisamment élevé pour que leur territoire national ne leur suffise plus pour la production des matières premières et de l'énergie nécessaire à la poursuite de ce développement. D'autre part, les changements politiques intervenus dans le monde depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale ne leur permettent pas de pratiquer n'importe où le pillage et le gaspillage du colonialisme classique. De son côté, l'Union soviétique, qui s'est engagée dans le développement beaucoup plus tard que sa rivale, a besoin, pour ne pas laisser en état le fossé qui les sépare, de concours extérieurs financiers ou techniques. Les deux puissances peuvent trouver chez l'autre ce qui leur manque actuellement ; soit directement, par des échanges commerciaux, des accords techniques ou des crédits, soit indirectement, par une tolérance complice devant l'intégration d'autres nations dans leurs sphères économiques.

Bien entendu, les deux gouvernements ne souhaitent pas se trouver liés comme deux forçats à la même chaîne et cherchent à diversifier leurs échanges pour se rendre moins dépendants l'un de l'autre. Ils essayent aussi d'obtenir dans le Tiers-Monde des matières premières « indépendantes », d'où une concurrence souvent brutale. Tout en sachant jusqu'où il ne faut pas aller trop loin.

« Les deux parties, dit le communiqué de Vladivostok, ont souligné la grande importance que présenterait pour les relations soviéto-américaines un progrès ultérieur dans ce domaine (celui des relations commerciales) et ont exprimé leur ferme aspiration à poursuivre l'expansion et l'approfondissement de leur coopération mutuellement avantageuse ». Il ne s'agit pas, dans le cas de l'Union soviétique et des Etats-Unis, d'une clause de style. Le capitalisme et le communisme sont convaincus d'être l'avenir du monde, ce qui suppose l'élimination de l'un des deux. Cette élimination ne pouvant se faire par la force des armes, la compétition pacifique constitue le seul moyen de poursuivre une guerre implacable, le paradoxe apparent étant que les « champions » des deux camps se nourrissent l'un de l'autre dans leur combat. Quelques dizaines d'années de « non guerre mondiale » sont ainsi garanties à l'humanité, du moins du fait des deux plus grandes puissances. L'illusion serait d'ignorer que ce « mieux que le pire » n'est cependant pas la solution durable que les hommes recherchent depuis deux siècles pour effacer à tout jamais le recours à la violence dans leurs relations.

CLAUDE FUZIER

changer la vie politique internationale

Portugal
PREPARATION DES ELECTIONS

Le programme du Mouvement des forces armées promettait des élections constituantes pour mars 1975. Depuis, le gouvernement provisoire a décidé d'élargir le collège électoral. L'âge de la majorité a été abaissé à dix-huit ans et les analphabètes pourront voter, contrairement à ce qui se passait sous Caetano. Un recensement des électeurs va donc avoir lieu. Il durera du 9 au 29 décembre. Alors qu'un million huit cent mille personnes étaient inscrites sur les registres électoraux au moment des législatives de 1973, on estime que cinq millions et demi de personnes devraient figurer sur les nouvelles listes. Toute personne possédant les conditions requises pour être électeur devra automatiquement se faire recenser.

Grande-Bretagne
MESURES D'URGENCE

Jeudi 21 novembre, 20 h 30 : neuf bombes explosent presque simultanément dans des pubs et des cinémas de la région de Birmingham. Bilan : 19 morts et 250 blessés, l'un des plus meurtriers jamais enregistrés en Angleterre. L'action est attribuée par les autorités à l'« Ira provisoire », mais l'organisation républicaine irlandaise dément, alors que le groupe d'extrême gauche anglais « Drapeau rouge 74 » revendique cette série d'explosions. L'émotion soulevée en Angleterre est considérable et l'opinion publique a réclamé des mesures d'urgence. Aussi le ministre de l'Intérieur, Roy Jenkins, a-t-il fait voter mardi par le Parlement une série de mesures dans ce sens. Elles portent sur l'augmentation de la garde à vue, le droit de refouler les terroristes en Irlande du Nord, l'interdiction de l'Ira et la condamnation de ceux qui la soutiennent. Ces mesures, valables pour six mois, peuvent être reconduites par simple décision du ministre de l'Intérieur. Il s'agit des mesures les plus sévères prises par un gouvernement britannique en temps de paix.

Roumanie
UNIR ET REUNIR

« Il faut aboutir à une réconciliation historique entre les partis communistes et socialistes », a insisté Nicolas Ceaucescu dans son rapport au XIe congrès du Parti communiste roumain, qui se déroule actuellement à Bucarest. En prêchant l'exemple, puisqu'au même titre que celles de tous les P.c. étrangers étaient invitées des délégations des partis socialistes — dont le P.s. français, avec Pierre Bérégovoy — ou sociaux-démocrates européens, des organisations de gauche — comme le Mouvement des radicaux de gauche, avec François Loncle — et d'organisations anti-impérialistes du monde entier. D'une unité internationale des mouvements progressistes, la Roumanie attend beaucoup et Ceaucescu n'a pas hésité à dire : « De cette unité dépend l'entrée du dernier quart de siècle dans l'Histoire comme une période de grandes transformations révolutionnaires. »

Cette confirmation de l'ouverture du P.c.r. vers la gauche européenne a son parallèle dans le renforcement d'une diplomatie sans exclusive qui s'appuie sur les principes d'indépendance nationale et de non-immixtion, inséparables, affirment les Roumains, du véritable marxisme-léninisme — application immédiate : refus de condamner quiconque (sous-entendu : la Chine) et accord pour la Conférence des P.c. européens, à condition que ses résolutions n'aient pas un caractère obligatoire. Corollaire : la recherche d'une coopération économique tous azimuts.

Tout cela est apparu dans le long rapport (5 heures) de Ceaucescu précédant l'importante discussion d'un programme du P.c.r. qui sera sa « charte » pour les 25 années à venir. Pour le Parti, la nouvelle orientation signifiera, entre autres, que du monde du travail émergent de nouveaux responsables promus autrement que par la seule hiérarchie du P.c.r. Ce renouvellement a commencé puisque, déjà, il y avait à la veille du congrès deux fois plus de candidats que de postes pour le nouveau Comité central. Un organisme supplémentaire, le Bureau permanent, assumera les responsabilités essentielles autour du secrétaire général.

De là à y voir une « personnalisation accrue du pouvoir », il y a un pas que certains commentateurs avaient franchi avec quelque légèreté. Ils ont dû être déçus : non seulement Ceaucescu a refusé d'être élu « secrétaire général à vie », ainsi que le proposaient les délégués de Bucarest, mais son portrait ne figurait même pas, comme à l'accoutumée, dans la salle du congrès.



Birmingham, après l'attentat.

LE P.S. ET LE PROCHE-ORIENT

Le Comité directeur du P.s. a rappelé samedi sa position sur le Proche-Orient dans le texte suivant :

« Le programme du Parti socialiste, comme le programme commun de la gauche ont affirmé le respect du « droit à l'existence et à la souveraineté de tous les Etats de la région (du Proche et Moyen-Orient) notamment de l'Etat d'Israël, ainsi que des droits nationaux du peuple arabe de Palestine ».

« Une paix durable ne s'établira en effet ni par la disparition de l'Etat d'Israël, qui a droit à des frontières sûres et reconnues, ni par le refus d'une patrie aux Palestiniens.

« Le Parti socialiste dénonce les manifestations d'intolérance comme celle à laquelle s'est prêtée de façon inadmissible l'Unesco et celle qui apparaît au travers de la résolution du 23 novembre de l'Assemblée générale des Nations unies, qui ont pour résultat d'encourager les risques d'affrontement entre Israël et les pays arabes. Le Parti socialiste s'autorise des liens d'amitié qui l'unissent au Parti travailliste israélien pour lui demander de ne négliger aucune chance de parvenir par la négociation avec tous les intéressés et d'abord les représentants légitimes du peuple palestinien, à un règlement satisfaisant pour toutes les parties en cause, sur la base de la résolution 242 des Nations unies. »

● De nombreux réfugiés du Chili sont encore aux prises avec de grandes difficultés, sans travail et sans logement. Ils comptent sur votre solidarité. Si vous connaissez un emploi ou un logement qui pourrait leur être proposé, signalez-le à France-Amérique latine, 11, rue du Caire, 75001 Paris. Tél. 236.63.75, l'après-midi à partir de 15 h.

Justice

DES MAGISTRATS MILITANTS

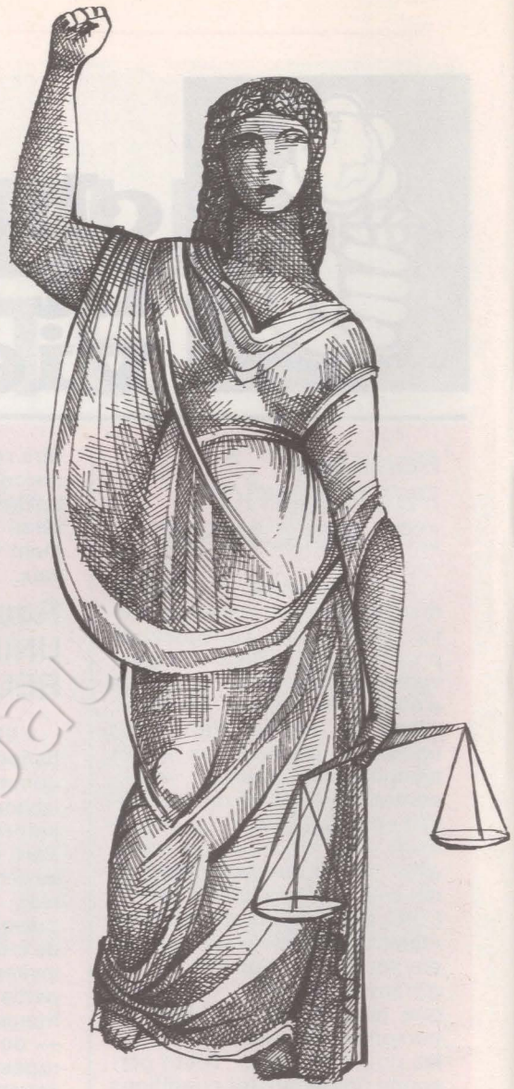

« Privilégier le fond de la loi sur sa forme écrite. »

Le Syndicat de la magistrature (S.m.) n'est pas tout à fait un syndicat comme les autres. C'est bien compréhensible, puisqu'il agit sur un terrain qui concerne directement l'ensemble des citoyens et que le Pouvoir a, de tous temps, soustrait à leur légitime contrôle. Ce contrôle sur la Justice, le S.m. entend bien qu'il revienne au peuple au nom duquel elle est rendue.

C'est pourquoi, depuis sa création au printemps 1968 jusqu'au congrès qu'il tenait le dernier week-end à Paris, l'action du syndicat a visé à briser le mur du silence qui enveloppe l'institution judiciaire. Entre autres choses, il a rompu l'isolement des magistrats par des contacts réguliers avec les grandes centrales syndicales et grâce à des activités comme celles du comité de liaison Presse - Police - Justice.

Transformer la Justice en une maison de verre ? On en reste loin, mais cette seule perspective est insupportable au Pouvoir. A preuve la répression qu'il vient de déclencher contre le S.m., à travers un de ses militants, Hubert Dujardin.

Le prétexte invoqué, la violation du secret de l'instruction dont Dujardin se serait rendu coupable **(voir le précédent numéro de « l'Unité »)**, n'a pas résisté à l'épreuve des différentes analyses des congressistes. Louis Joinet, président du S.m. de 1970 à 1972, a d'ailleurs pu expliquer comment, jeune magistrat assistant Louis Zollinger dans l'instruction de l'affaire Ben Barka, il s'était vu intimer l'ordre par son supérieur de transmettre les procès-verbaux de ce délicat dossier, feuille par feuille, au procureur de la République de Paris. De telle sorte que les représentants des ministres de l'Intérieur et de la Défense en prenaient connaissance immédiatement. Curieuse conception du secret !

Les magistrats savent donc bien à quoi sert ce « secret » de l'instruction, quotidiennement violé par le Pouvoir : il s'agit uniquement de dissimuler aux Français certaines affaires particulièrement révélatrices des dessous d'un système social qui les exploite. Sans certaines fuites, personne n'aurait rien su des grandes affaires touchant l'immobilier, la fraude fiscale ou le proxénétisme qui ont défrayé la chronique ces dernières années. Et quand personne ne sait rien, la Justice ne suit plus son cours.

Le véritable scandale tient donc non pas à la publicité des dossiers, mais à leur dissimulation, qui permet d'entraver le fonctionnement de la Justice. L'intervention très modérée de Dujardin au congrès s'est située très clairement dans cette

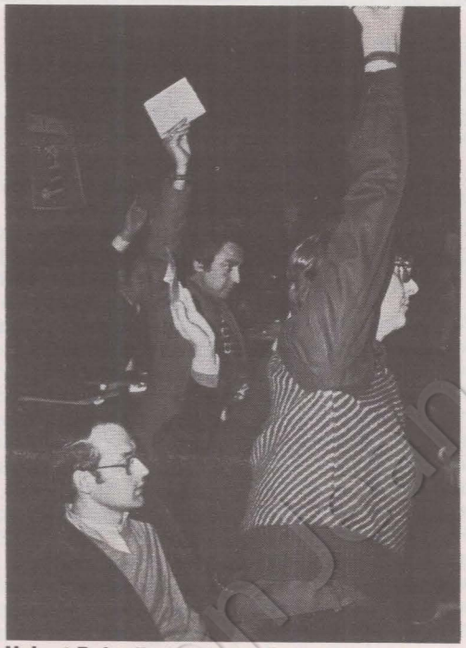

Hubert Dujardin (assis).

perspective : « Je suis pour le respect de la loi. Mais il m'apparaît nécessaire de distinguer la loi sur le fond de la loi sur la forme. Si j'ai transgressé une loi de forme, c'était pour faire respecter une loi de fond. » Expliquant comment le procureur de Lille a, en deux occasions, augmenté ou diminué la durée de la garde à vue, pour éviter qu'il ne soit saisi de certaines affaires, Dujardin a conclu : « Lorsque des magistrats mus par une attitude passionnelle en arrivent à condamner des gens à une peine

Rendre la Justice à tous

« Des juges sortent du ghetto. Prisonniers de leur palais et de l'ordre hiérarchique qui y règne, silencieux à force de parler une langue désuète et hermétique, coupés par leur milieu de la grande masse du peuple, les magistrats vivaient jusque-là dans un étrange état de réclusion involontaire et souvent inconscient... Pendans des siècles, la Justice a été rendue dans le silence, devant un peuple béat et terrorisé. Si, depuis quelques années, le mystère se dissipe, si l'institution judiciaire redescend peu à peu du ciel sur la terre, c'est en partie grâce au Syndicat de la magistrature (S.m.)... Il arrive encore qu'officiers, prélats, magistrats — notables parmi d'autres notables — se retrouvent dans les grandes occasions pour assumer la cohérence d'une idéologie, pour afficher la domination d'une classe sur les autres. Mais ce temps est en train de s'achever dans une crise généralisée des institutions : la Justice n'est pas davantage épargnée que l'Eglise ou l'Armée... »

Ainsi commence « Au nom du peuple français... », premier livre du Syndicat de la magistrature. Cet ouvrage collectif très riche (éditions Stock) aborde, en sept chapitres vivants et illustrés d'exemples, un certain nombre de questions essentielles : le phénomène hiérarchique dans la magistrature, le droit du travail, la délinquance financière, les prisons, la défense, l'organisation du S.m. et l'application de la loi.

De tout cela, il ressort une impression étrange pour qui croyait en la Justice. Ce grand corps apparaît tel qu'en lui-même, c'est-à-dire extraordinairement dépendant à l'égard du pouvoir exécutif et traversé, comme le reste de la société, par la lutte des classes. L'action du S.m. n'est d'ailleurs pas étrangère à ce dernier phénomène, assez récent, ce qui lui vaut d'être aujourd'hui la cible de l'entourage du Garde des Sceaux.

Ce livre prend également la forme d'un témoignage sur six années d'action du syndicat, six années d'autant plus productives que tout reste à faire dans la réforme de l'institution judiciaire. Enfin, sur certains points précis, le S.m. avance des suggestions, fait des propositions. Ses contacts avec les syndicats ouvriers, son désir de faire sauter des verrous et de rendre la Justice à tous font de ce livre un outil de travail, clair et concret, que tout militant devrait avoir plaisir à lire. Il ne fait aucun doute qu'il prendra intérêt.

supérieure à celle prévue par la loi, je m'interroge... »

La façon dont le S.m., faisant corps autour de Dujardin, a reçu le soutien de la C.g.t., de la C.f.d.t., de la Fen et des principaux syndicats de la police et du monde judiciaire, ne permet pas de douter que le S.m. ne soit investi, dans son action, d'une certaine légitimité populaire. Est-ce suffisant pour pouvoir violer la loi au profit des masses ? Cette question, longuement débattue tout au long du congrès, a vainement opposé une tendance légaliste et des partisans d'actions ponctuelles de rupture. Le choix de la tactique est aussi affaire de circonstance. Si, souvent la stricte application de la loi suffit amplement à mettre les tenants du système en position délicate — comme dans le cas des compagnies pétrolières, peu portées à respecter la législation en vigueur — les magistrats peuvent s'en tenir à des positions légalistes. Cela n'empêche pas qu'il sera quelque fois nécessaire de privilégier le fond de la loi sur sa forme écrite.

Sur ce choix des méthodes d'action pouvait se compter la minorité « droitière » du syndicat, celle qui refuse « la politisation » au profit d'une action plus corporatiste. En net recul, elle a préféré dissimuler son opposition derrière des querelles byzantines. Mais elle a toutefois permis l'élection assez surprenante au conseil syndical d'Yves Patureau, magistrat de la Chancellerie aux positions souvent confuses. Repoussant un projet de ce dernier, les membres du S.m. ont manifesté leur attachement à la prééminence du militantisme. Pouvait-on en douter ? La présence enregistrée, au cours du congrès, de près de 500 militants — presque la moitié des effectifs du S.m., qui regroupe lui-même plus du quart des magistrats — prouve combien ces syndiqués ont un sens aigü de leurs responsabilités.

Le renouvellement du conseil syndical, dimanche soir, a peut-être marqué un léger coup de frein, mais en aucun cas une régression politique, contrairement à ce qu'espéraient ou annonçaient certains. Le plus important tient dans la large approbation du rapport du bureau, présenté par Jean-Pierre Michel, secrétaire général sortant du S.m. Ainsi est-il prouvé que les actions menées depuis deux ans, y compris les initiatives « de pointe » — comme la présence de membres du S.m. aux Assises de la Justice à Colmar, au cours desquelles les militants du Comité d'action des prisonniers ont dénoncé la « Justice bourgeoise pourrie » — n'ont pas tellement effrayé les membres du S.m. Si tous n'ont pas la même conception de l'action à mener, les modifications de statuts adoptées favoriseront l'expression de ce pluralisme d'opinions. En effet, en reconnaissant la personnalité juridique aux sections syndicales de base, le congrès a accepté le principe d'initiatives locales plus radicales que ne le seront celles prises au plan national.

JEAN-LOUP REVERIER

Environnement

S.O.S. METZ

Dans les anciennes éditions du guide Michelin, on pouvait lire à propos de Metz : « ses vieux quartiers sont pittoresques ». Dans la dernière édition cette phrase a disparu. Les vieux quartiers et ses habitants aussi.

De notre envoyée spéciale

« La rue, le quartier, voilà ce qu'il faut plus que jamais protéger. » Michel Guy, l'actuel ministre de la Culture, sait prendre le goût de l'époque. Mais, plus que tout encore, il a le sens de la publicité. La rue, le quartier, ceux qui ont du caractère, ce ne sont pas les kilomètres urbanisés de ces dernières années. C'est au cœur des villes, là où l'Histoire a laissé sa trace, où les styles se sont mêlés, qu'on les trouve. Dans sa volonté de montrer que son ministère a du tonus, Michel Guy a donc décidé de sauver ce cœur des villes. En sauver un aurait pu paraître mesquin. En sauver dix n'aurait pas été à la hauteur de la tâche. D'un seul coup d'un seul, les Français ont donc appris que le ministère des Affaires culturelles se proposait d'en sauver cent. Sans crédits. Et rien ne permet d'affirmer qu'il y en ait un jour d'affectés. L'important, pour le ministre, n'étant pas de sauver le cœur des villes, mais de dire aux Français qu'il compte le faire. D'ailleurs, parmi les villes inscrites sur cette liste de sauvegarde, nombres d'entre elles n'ont plus rien a sauver. Avant que Michel Guy ne parle, les bulldozers étaient passés.

Metz, novembre 1974. Le cœur de la ville — la vieille ville française — n'est plus qu'une suite de terrains vagues. Ilot après îlot, les vieux hôtels Renaissance, les chapelles romanes, les maisons Louis XIV, les immeubles des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles sont tombés. Là une palissade : la démolition n'est pas encore finie, le sol ne permet pas la marche. Ailleurs, entre gravas et boue, les Messins inventent des raccourcis pour traverser leur ville. Le cœur de Metz que Michel Guy prétend sauver ne bat plus.

Le massacre continue

« Aujourd'hui, le massacre du vieux Metz continue. Mais il a commencé il y a bien longtemps. En vingt ans, 30 hectares des quartiers anciens auront été rasés. Et, en temps de paix », explique Lucien Neumuller, le président de l'association Renaissance du vieux Metz. C'est que 30 ha en plein centre de la ville ne sont pas choses à dédaigner : élus et promoteurs ont montré de l'appétit. Car le vieux Metz n'avait pas simplement pour lui l'avantage de sa position géographique. Sa population — familles populaires, immigrés — n'était pas de celle que l'on protège. Alors, les municipalités successives ont étudié des projets toujours plus rentables. On rasait de vieilles maisons, témoins de l'Histoire. On détruisait le tissu urbain, mais à la place on projetait un centre commercial, un hyperparking, des bureaux, un « drug », des galeries et des tours d'habitation. La « banlieue » en plein centre. Et le centre asphyxié.

Pourtant, le cœur de Metz était un véritable trésor architectural. Les époques romanes et gothiques ont marqué la cité. Chaque rue, chaque place renfermait un trésor. Ici, une façade. Là, des arcades. Plus loin, des →



Le cœur de Metz .



La Maison des Têtes .

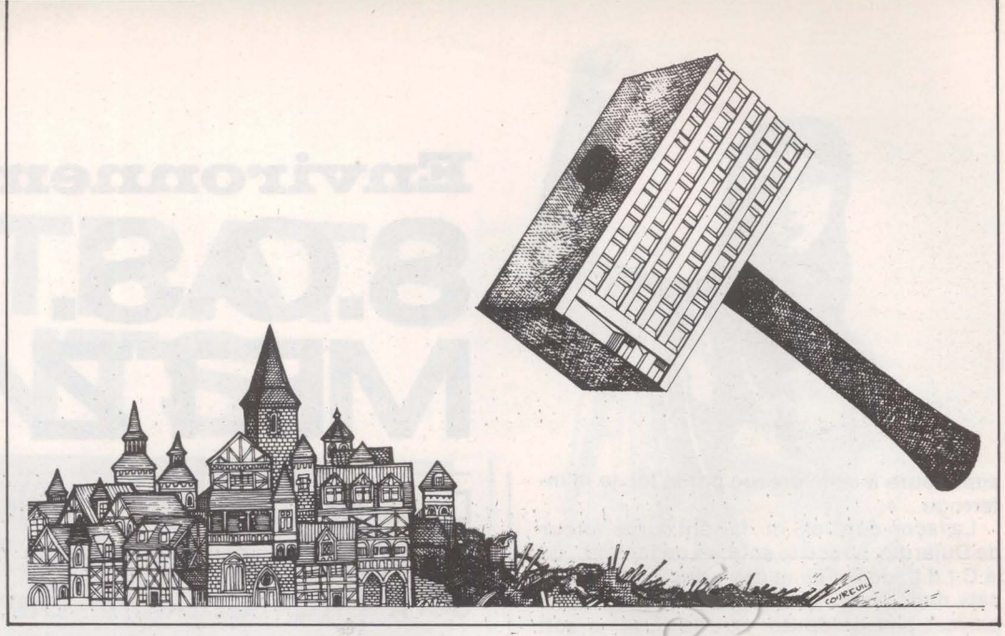

fenêtres. Ailleurs, un escalier, ou tout un ensemble. Là, encore, l'alignement des maisons Louis XVI de la rue Saulnerie... Bref, un centre ville qu'il aurait fallu « cureter », rendre habitable, ce qui était chose possible.

Mais le maire précédent, le giscardien Raymond Mondon, aimait à dire : « Je ferai de Metz un petit Manhattan ». La rivalité économique entre Metz et Nancy, plus exactement entre les bourgeoisies de Metz et Nancy, n'a eu pour les édiles messins qu'un résultat : adapter la ville non seulement à l'automobile, mais aussi aux conditions de la concurrence. Le vieux centre était de trop, on l'a rasé. André Malraux, pourtant, aurait bien voulu « sauver Metz ». Il l'avait classé parmi les quinze villes d'art françaises, mais à l'époque un maire Républicain indépendant avait déjà plus de poids qu'un ministre de la Culture. Metz fut rayée de la liste et le conseil municipal pu décider en toute liberté des outrages à faire subir à sa ville. Il n'y alla pas de main morte. Hectare après hectare, des îlots ont disparu, le terrain a été nettoyé. Année après année, les Messins ont vu leur ville changer de caractère.

Restent 99 cœurs

Sans trop s'inquiéter au début. L'Histoire ne leur avait pas appris a aimer leur ville. Sans remonter jusqu'à Attila, les Messins savent ce que veut dire « grandes invasions ». En 1870, c'est eux qui s'expatrient à Nancy. En 1918, c'est 30 000 Allemands qui quittent la ville. En 1940, c'est à nouveau les Messins qui doivent partir. Dans d'autres circonstances, ils n'auraient peut-être pas accepté aussi facilement un tel massacre. Pourtant, la réaction est venue. A la mort de Mondon, Jean-Marie Rausch est élu sur un programme de défense de Metz. Mais à peine a-t-il pris ses fonctions qu'il reprend la tradition des maires précédents : le massacre continue.

Dans les anciennes éditions du guide Michelin, on pouvait lire à propos de Metz : « Ses vieux quartiers sont pittoresques ». Dans la dernière édition, cette phrase a disparu. Lorsqu'en compagnie de Neumuller on visite ce qui fut le centre de la ville, on comprend que les inspecteurs du guide Michelin aient pris la précaution de ne plus envoyer de touristes. Si ce n'est pour un voyage dans l'absurde... Ici, une chapelle sauvée par miracle, mais qui se retrouvera à l'intérieur d'un parking. Bien protégée, certes... Là, l'église Saint-Clément, autour de laquelle 600 maisons ont été abattues et qui va se retrouver cernée de tours... Ailleurs, des boiseries Renaissance qui finissent de brûler...

L'association de défense a tout essayé. Pétitions. Lettres. Interventions. La municipalité ne veut rien entendre. A une vieille dame de 81 ans qui va être expulsée, elle a fait répondre « qu'après tout, à son âge... » Le mépris n'est pas seulement le mépris des vieilles pierres, d'une culture et d'une Histoire, mais le mépris des habitants des quartiers pauvres. Car la bonne bourgeoisie locale a depuis longtemps déserté les lieux. Elle est allée dans le quartier allemand qui ceinture la ville : larges avenues, maisons cossues ou chacun peut rester chez soi, sans contact avec le voisin.

Michel Guy semble donc arriver trop tard. Pourtant, s'il le voulait, il y aurait quelque chose à faire. Des immeubles-musées à sauver, comme le 22 rue de la Chèvre. Cet hôtel particulier du XVIIe — bien évidemment habité — qui, après la Maison des têtes, est le symbole de l'îlot Saint-Jacques : l'îlot n'est pas encore entièrement détruit. Mieux, les raisons de destruction ont disparu : initialement, les immeubles de la rue de la Chèvre devaient être abattus pour permettre l'élargissement de la rue ; l'élargissement a été abandonné, mais les immeubles... seront abattus quand même.

Des crédits pourraient être trouvés pour adapter les vieux immeubles aux conditions de confort moderne. Mais, pas plus que la municipalité, Michel Guy ne le voudra. En effet, dans les journaux locaux paraissent des publicités vantant des « demeures privilégiées pour les amoureux du charme d'autrefois et du charme d'aujourd'hui » : des immeubles chers, réservés à une clientèle qui, une fois le quartier débarrassé de sa population, acceptera de venir vivre dans le faux-semblant. Dans un décor de béton aux couleurs de passé. Mais il ne sera pas question alors de ce qu'on aurait pu faire en « nettoyant et équipant » les vieux immeubles. Les résidences à « l'aspect vieilles pierres » auront triomphé d'une ville et Michel Guy n'aura plus qu'à parler de 99 cœurs de ville à sauver.

JOSETTE BARBIERI

Ecologie : Renforcer le B.n.b. (Bonheur national brut)

Des congressistes peu ordinaires ont animé trois journées bio-écolo-agro-culturelles organisées par l'association Nature et Progrès dans le très sérieux Palais des congrès de la porte Maillot. Campant sur trois étages moquettés, barbus pour la plupart, les jeunes et les moins jeunes — Français et Américains en majorité — fervents défenseurs de la Nature et ennemis de la pollution en tout genre ont débattu surtout des bienfaits de l'agriculture biologique. Convaincus, ils sont venus chercher adhésion et encouragement à leurs idées. Ils ont trouvé l'un et l'autre. Sur le thème « Comment changer ? », les orateurs qui se sont succédés au grand auditorium ont posé clairement les problèmes de l'agriculture et de l'environnement, de l'énergie nucléaire et de ses dangers, et se sont intéressés longuement aux « pourquoi de la forêt ».

Ils ont pu visiter une exposition de produits diététiques chèrement commercialisés. Ils ont rencontré des hippies heureux invitant au jeûne et des paysans biologiques s'initiant à la littérature écologique. Ils ont mangé sain pour 25 F. Lu le livre (« L'énergie, c'est vous ») du Pr Mollo-Mollo. Suivi assidûment le premier festival du film écologique.

Signé des pétitions. Un peu manifesté, consommé du consommateur. Ils ont bien écouté. Ils ont été bien sages.

Encore marginaux, ceux qui font de la pure laine vierge et de la pomme non traitée leur symbole ont cependant senti passer le grand frisson de leur influence. Ces militants — de plus en plus nombreux — sont aujourd'hui entendus, sinon écoutés. La publicité s'empare largement de leur vocabulaire et se charge de commercialiser le naturel.

Le grand public ne les connaît pas, mais ignore de moins en moins les dangers de la pollution, qu'elle provienne des centrales nucléaires, d'un quelconque industriel ou bien des pesticides. Mais, au Palais des congrès, on a vu naître une nouvelle forme d'internationalisme ; des scientifiques, professeurs, chimistes, généticiens, qu'ils soient suédois, français, suisses ou américains, détenteurs de responsabilités dans leurs pays respectifs, se sont penchés sur le rôle des gouvernements dans une civilisation industrielle basée sur le profit. Et l'information a circulé : lors de la conférence sur les dangers de la mise en service des centrales nucléaires, on a appris qu'en Angleterre, en Suède, aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ont dû reculer. Manquait un objectif global. Dépassant l'agriculture biologique, la lutte antinucléaire, c'est Théodore Monod qui devait le proposer : la recherche du « bonheur national brut ». Une bien belle phrase.

changer la vie quotidienne

JUVENILE M.L.P.A.

Le Mouvement de libération des personnes âgées — ce n'est pas une boutade — pourrait bien être le plus jeune et le plus dynamique des mouvements français. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter les « vieux » — ainsi nommés par opposition aux « jeunes » — qui jettent leur ras-le-bol par la fenêtre d'un 6e étage sans ascenseur, descendent dans la rue en traînant derrière eux leurs petites-enfants pour s'en aller clamer leur solitude, leurs faibles revenus, leur détresse.

En organisant une journée « Retraite sans interdits », le Tournesol, un centre d'information et de loisirs du 11e arrondissement de Paris, a réussi une « rencontre ». Des « vieux » se sont exprimés, des « jeunes » ont écouté. On a mesuré les écarts. Bousculons les conventions et, tous ensemble, manifestons.

La sexualité à 70 ans... La joie à 70 ans... La culture à 70 ans ? Allons ce n'est pas sérieux. Les logements trop petits, l'urbanisme qui favorise la ségrégation, l'éclatement de la cellule familiale, on sait. Les rapports « productifs » et « non productifs », le misérabilisme qui entoure la vieillesse, tout cela aboutit à la mise à l'écart volontaire de ceux qui ne sont plus comme les autres.

3e âge, 4e âge, deux générations sont encore debout. Ils n'entendent pas se coucher et se taire. « On a droit de demander, on a enrichi le patronat, la société. Il nous reste encore à agir. Les jeunes et les vieux, tout le monde. »

Le mouvement des vieux : à suivre...

P.S. ET CADRE DE VIE

Phénomène nouveau, les associations de consommateurs se multiplient. Par quartier, par ville, par département. Des actions nouvelles voient le jour — circuit court, boycotts, relevés de prix... Et, dans ces associations, dans ces luttes, les membres du Parti socialiste sont de plus en plus nombreux. La commission « Cadre de vie » du Parti socialiste souhaiterait obtenir le maximum de renseignements sur ces expériences. Elle demande à tous ceux qui y ont participé de lui écrire : Commission Cadre de vie, Edith Cresson et Yves Raynouard, 12, cité Malesherbes, Paris 9e.



« NOTRE VILLE EN MAIN »

La dégradation de la construction sociale à Paris, dénoncée de longue date par le Parti socialiste et ses élus parisiens, a été mise en lumière de façon irréfutable au cours des Assises parisiennes du logement social. Convoquées samedi dernier, à l'appel d'une vingtaine d'associations syndicales, populaires, familiales et politiques, elles ont remporté un très vif succès.

Le travail de plusieurs commissions, ouvertes à tous, a permis de prononcer une condamnation sans appel de l'orientation actuelle : « On ne peut favoriser à la fois la spéculation et le logement social. »

Exigeant une politique globale du logement répondant vraiment aux besoins de la population, les Assises réclament d'urgence :

— la construction à Paris d'au moins 10 000 H.l.m. par an ;

— le blocage temporaire des loyers et des charges ;

— la mise à la disposition des organismes H.l.m. des terrains publics ;

— la remise en cause des opérations faisant la part trop belle aux bureaux ou aux logements de standing ;

— enfin la démocratisation du statut de Paris, sans laquelle il n'est pas de contrôle possible sur le cadre de vie.

Les Assises appellent d'autre part à une semaine d'action du 13 au 20 février, qui se terminera par une grande manifestation à Paris. La campagne « Prenons notre ville en main », lancée par la fédération de Paris du P.s., auteur du Livre noir de l'urbanisme parisien — dont de nombreuses propositions figurent dans la motion finale des Assises — montre l'importance qu'attache le P.s. à prendre part à la lutte sur le front du logement. D'autant plus que cette lutte peut se mener dans un cadre d'union avec d'autres organisations de gauche.

LES LOCATAIRES SE DEFENDENT

La société immobilière Orly-Parc fait encore parler d'elle. Elle s'était récemment illustrée en fracturant les portes de certains de ses locataires à Longjumeau. Cette fois, c'est dans son ensemble de 850 logements H.l.m. de l'Etang Beauclair, à Clichy-sous-Bois, qu'elle a sévi. La quittance d'un F 3 y est passée de 360 F par mois en 1970 à 773 F depuis avril — pour 389 F de loyer de base. Pour habiter à 20 kilomètres de Paris et dans du « social », c'est plutôt cher ! De plus, l'entretien des locaux et des espaces verts laisse beaucoup à désirer. Aussi les locataires, regroupés dans une amicale affiliée à la Confédération nationale du logement, bloquent-ils une partie des charges depuis avril et jusqu'à justification complète de leur montant. Malgré les promesses d'un responsable d'Orly-Parc lors d'une réunion à la sous-préfecture du Raincy, la situation n'a pas progressé. Bien au contraire : 150 locataires ont reçu un avis d'huissier au début du mois, d'autres devant suivre. Soutenue par la municipalité de gauche, l'amicale entend bien défendre sa cause, y compris devant la Justice.

CONSOMMATEURS RECUPERES ?

La Direction générale des prix vient de réunir les organisations de consommateurs pour les informer d'une réforme de l'Institut national de la consommation — donnant notamment plus de pouvoirs à son directeur et tendant à substituer l'outil technique à l'idée de super-organisation. Inutile de dire que le projet a été refusé unanimement. Pas question — ont expliqué les organisations — pour « 50 millions » d'être le véhicule n° 1 des informations concernant les consommateurs. D'autant que les organisations professionnelles restent présentes au sein de l'I.n.c. et que les consommateurs sont exclus des commissions professionnelles.

Devant la réaction des organisations, la Direction des prix propose ses services pour l'élaboration d'une loi-cadre. Les consommateurs, à travers leurs organisations, vont se mettre au travail. Et préparer des textes sur le rôle de l'institut comme outil technique au service des consommateurs ; sur l'information, la place des organisations à la télévision, à la radio, l'apprentissage des jeunes, etc.

Est-ce volonté de concertation de la part du Quai Branly, ou simple astuce ? Puisqu'il faut ajourd'hui penser « avec » le consommateur, autant que le gouvernement ait l'initiative d'une loi visant à réglementer ses droits. On verra plus tard si les décrets les plus « gênants » seront ou non appliqués.

changer la vie culturelle

Cinéma
LE VRAI VISAGE DU VIETNAM

« Pendant très longtemps j'ai dit : que vienne la paix et je pourrai mourir un mois après. Aujourd'hui je dis : que vienne la réunification de mon pays et je pourrai mourir dès le lendemain. » Sur le visage du vieil homme qui parle ainsi, l'image se fige et des chiffres défilent : dollars et morts comptabilisés démontrent que la guerre continue au Vietnam, que le gouvernement américain la finance. C'est sur ce constat que se termine le dernier film de Jane Fonda, « Introduction à l'ennemi », projeté à Paris avec « Le prix de la paix » de Roger Pic, dans les salles Saint-Séverin et 14 juillet.

En avril 1974, Jane Fonda est retournée au Nord-Vietnam et dans les zones libérées par le G.r.p. Le peuple n'y vit plus sous terre. A Hanoï les enfants, qu'on avait éloignés et cachés dans les campagnes, courent à nouveau dans les rues. Dans le Sud on reconstruit les maisons. Avec les carcasses des bombardiers



Jane Fonda au Vietnam du Nord.

les Vietnamiens fabriquent des vélos et des ustensiles de cuisine. Depuis les Accords de Paris on ne vit plus dans la peur, on prépare l'avenir. Il était temps. Dans les bouches un seul mot : « 30 ans ». « Depuis 30 ans combien de jours de paix avez-vous connus ? » demande Jane Fonda. « Connu quoi ? », répond le paysan vietnamien. D'Hanoï aux faubourgs de Saïgon, le danger se fait moins pressant. Jane Fonda découvre et fait découvrir un peuple qui recommence à respirer, qui a soif de paix et de fraternité. Mais rien n'est vraiment acquis. De nombreuses familles sont encore réfugiées au Nord. Il y a encore des milliers de prisonniers politiques au Sud. Les Accords de Paris n'ont pas été appliqués, les élections n'ont pas été organisées. 90 % du budget annuel de Thieu est alimenté par le seul argent américain. « L'opinion mondiale ne sait pas suffisamment que les U.s.a. continuent la guerre ; il faut le lui dire ; il faut que le gouvernement américain cesse de mentir, qu'il ne combatte plus secrètement et hypocritement le peuple vietnamien. » Sous ces propos de Jane Fonda se dessine la lutte à mener par tous, par les Vietnamiens, par l'opinion américaine et l'opinion mondiale : faire admettre sa défaite à l'Administration américaine. Pour « persuader », Jane Fonda a choisi la meilleure arme : montrer le vrai visage du peuple vietnamien.

Télévision
L'ANTI-FEUILLETON INDUSTRIEL

Chaque jeudi, depuis deux semaines, et pour un mois encore, la 2e chaîne diffuse (à 21 h 35) les six épisodes du feuilleton de Jean Chatenet et Jean Cosmos, réalisé par Jean-Pierre Gallo : « Ardèchois cœur fidèle ». Une œuvre remarquable. Un feuilleton comme on voudrait en voir beaucoup. Et comme on risque de ne plus en voir avec l'ère industrielle dans laquelle entre désormais la télévision. Tout en étant un agréable divertissement, cette histoire sait prendre sa force dans une insertion sociale sans équivoque.

« Ardèchois, cœur fidèle » nous emmène chez les travailleurs, quand ouvrier se disait « compagnon ». En 1820, au retour de Waterloo, le jeune capitaine Toussaint Rouveyre rentre au village, en Ardèche. Il apprend que son frère a été tué au cours d'une rixe pendant son « tour de France ». Toussaint Rouveyre part à la recherche du meurtrier et nous fait découvrir ce monde violent et fermé du compagnonnage. Un feuilleton superficiel ne nous aurait montré qu'une coterie mystérieuse et son rituel maçonnique. L'œuvre de Chastenet et Cosmos insiste sur l'aspiration profonde et affirmée de cette « société » des compagnons : le désir de démontrer la noblesse du travail, l'espoir de le faire admettre et rémunérer en fonction de cette considération à acquérir ; on y voit également le compagnonnage aux prises avec la police de la Restauration. Des luttes qui préfigurent les bagarres ultérieures entre les syndicats ouvriers et les flics d'Adolphe Thiers. A l'aube de la classe ouvrière étaient les compagnons. « Ardèchois cœur fidèle » s'en fait le témoin.

TOUJOURS LA CENSURE

Le Théâtre Présent (211 avenue Jean-Jaurès, Paris 20e) joue actuellement « Les Voraces ». On y peut voir en chair et en os, et s'exprimant en alexandrins à la manière de Corneille, «le preux Sanguinetti, Chaban le magnifique, Messmer que l'on dit l'Africain ». Une fresque joyeuse et cruelle à la manière des bateleurs des théâtres ambulants. Des extraits de ce spectacle devaient être « mis en boîte » pour être montrés aux téléspectateurs lors de l'émission Midi-Magazine. Le Théâtre Présent attend toujours l'équipe de tournage de l'O.r.t.f. Qui a donné l'ordre aux responsables de Midi-Magazine de faire silence sur « Les voraces » ?

Les critères des censeurs sont parfois savoureux. Le dernier exemple vient de l'Education ex-nationale. Ce ministère et ses fonctionnaires tiennent sous leur haute surveillance le théâtre pour enfants. Pour qu'une pièce puisse être présentée aux jeunes dans le cadre du tiers-temps pédagogique, il faut qu'une commission de l'Education agrée ladite pièce. Un spectacle non agréé se trouve, de fait, interdit. C'est ce qui vient d'arriver à « Faut pas s'laisser faire », mis en scène par Heinz Schwarzinger. Motif du non-agrément : « La pièce n'est pas assez jolie et les gosses ne la comprendront pas ».

Pourtant, le 15 novembre dernier, l'émission de Jean-Louis Mingalon et Anne Andreu « Théâtre vivant » avait montré des enfants pendant et après une représentation de « Faut pas s'laisser faire ». Leurs réactions et commentaires ont prouvé qu'ils l'avaient trouvée très jolie et l'avait très bien comprise...

La censure se répète sur l'air suranné d'une chanson éculée, toujours la même. Le jeune chanteur Béranger en sait quelque chose. Ereinté lors de son passage au Théâtre de la Renaissance par la sainte et institutionnelle critique parisienne — « Vous comprenez, il politise tout ! » — Béranger pensait répondre au cours de l'émission de Philippe Bouvard, « Samedi soir ». C'était la première fois que l'O.r.t.f. l'acceptait ! Il devait même y chanter deux chansons. Malheureusement, « Manifeste » et « Prison » n'ont pas eu l'heur de plaire à Bouvard. Béranger n'est donc pas passé à « Samedi soir ». Bouvard, le maniaque de l'autosatisfaction, pourra désormais se vanter d'être un libre censeur.

LES CAMERAS DU TIERS-MONDE

Cinéma

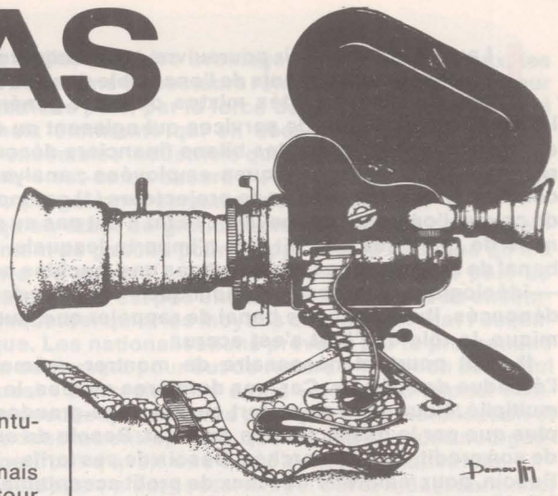

Tous les pélerins retour de Katmandou en conviennent aujourd'hui : leur destin n'était pas au bout du chemin de l'Orient. Et le dernier film de James Ivory, « Le guru », ne peut que répéter cette évidence. Tom, la vedette de pop anglais, et sa compagne (Michael York et Rita Tushingham), venus s'initier au sitar auprès de leur guru, repartira sans avoir rien compris en profondeur à la civilisation hindoue. Constat d'échec — parallèle à celui de la première œuvre d'Ivory, « Shakespeare Wallah » — que ne parviennent pas à dissimuler le charme et la drôlerie constants du film : on ne s'assimile pas, de l'extérieur, une culture et une civilisation.

Tout au moins peut-on, humblement, s'efforcer de les connaître, et le cinéma reste un outil privilégié. Encore faut-il que les jeunes nations du Tiers-Monde disposent de cet outil et qu'ensuite le système occidental de distribution permette à leurs œuvres de parvenir jusqu'à nous. La conjonction soudaine sur nos écrans de « Bicots, nègres, vos voisins », du Mauritanien Med Hondo **(voir notre encadré)**, de « L'heure de la libération a sonné », de la Libanaise Heini Srour, et du « Moineau », de Yucif Shahine (Egypte) signifie-t-elle par exemple que nous allons enfin pouvoir connaître vraiment les cinémas arabe et africain ?

Ce serait être bien optimiste. La domination coloniale n'a pu se maintenir que par un conditionnement idéologique intense. Un colonel expliquait un jour à un exploitant de salle de cinéma en Afrique que le plus sûr moyen de désarmer le « primitif » était de le faire rire. Il y a eu, en Afrique notamment, un déferlement de films de ce genre. Et, bien entendu, il était quasiment impossible à un Africain de réaliser le moindre film.

Ultérieurement, l'indépendance venue, dans la cinquantaine de pays arabes et africains sont apparues presque autant de cinématographies nationales. Mais cela ne fut pas si aisé : à l'heure actuelle, dans le domaine de la distribution, le marché — 4 000 salles environ — y est quasiment contrôlé par de grandes sociétés américaines ou françaises (Comacio, U.g.c.-Sopacia) qui interviennent dans chaque pays par l'intermédiaire de sociétés privés et même là où la distribution a été nationalisée. Il suffit, pour le démontrer de citer l'un des présidents de la Motion Pictures Export Americain Association : « Nos films occupent environ 60 % du temps de projection dans les pays étrangers. Si l'un d'entre ces pays veut imposer des restrictions, je puis aller voir le ministre des Finances et lui faire constater non d'une manière menaçante, mais très simplement, que nos films maintiennent ouvertes plus de la moitié des salles. »

Voilà qui illustre bien les méthodes des grandes firmes qui, sous prétexte d'entretenir le marché africain et arabe, ne fait qu'entretenir le leur. Le passage de la phase coloniale à la phase néo-coloniale n'a pas changé le type de films présentés : aventures extraordinaires et rire béat.

Les Africains ou les Arabes n'ont jamais l'occasion de voir ce qui se passe autour d'eux, ils connaissent mieux Pigalle ou Chicago. C'est pourquoi la nationalisation de la production et de la distribution — qu'ont pratiquée, par exemple, les Algériens — est la première revendication des cinéastes africains, qui se sont unis grâce à la Fédération panafricaine des cinéastes.

Parallèlement au festival des films africains et arabes de Carthage en Tunisie, auquel nous avons assisté récemment, la Société tunisienne de production et d'expansion cinématographique avait organisé le premier colloque sur la production et la distribution des films arabes et africains. C'était urgent : malgré leur objectif commun, les pays africains et arabes sont assez isolés les uns des autres — cela fait partie du jeu néo-colonial. D'autre part, le colloque a adopté un certain nombre de résolutions, dont la plus importante est le projet de création d'une Société arabe et africaine de production et de diffusion, en faveur de laquelle la plupart des pays présents ont donné un accord de principe. Chaque pays va essayer aussi d'établir un quota de films africains et arabes dans les salles, des accords bilatéraux vont s'établir... De plus — et cela est extrêmement important pour nous — cette société permettra de diffuser en France de plus en plus de films africains ; inversement, les films français que les grandes sociétés refusent d'expédier seront proposés aux marchés africains et arabes. Les échanges se feront sur un pied d'égalité.

Au festival de Carthage, nous avons pu constater combien ces cinémas sont imprégnés des problèmes politiques et sociaux de notre temps, tels qu'ils sont vécus par chacun des pays. La compétition a réuni une trentaine de films de 14 pays différents : lorsque l'on connaît les difficultés que rencontrent les cinéastes de ces pays, on s'étonne d'une production aussi importante. Par exemple, les réalisateurs doivent souvent louer le matériel de tournage à Paris, où se font aussi les travaux de tirage, de montage et de mixage — il n'existe en Afrique que quelques laboratoires. Le cas de « L'heure de la libération a sonné » illustre bien les obstacles (financiers) de réalisation ainsi que les difficultés de diffusion du film. Est-ce parce qu'il décrit avec rigueur la lutte révolutionnaire d'un peuple — celui du territoire du Dhofar, dans le sud-est de l'Arabie — à la recherche de son identité ?

Voilà qui peut secouer notre indifférence, ou notre paternalisme, en nous forçant à aider à la diffusion chez nous de ce jeune cinéma. La petite percée réussie sur les écrans français en faveur des auteurs latino-américains est un encouragement à agir de même pour les œuvres africaines et arabes : la brèche reste à agrandir.

JEAN-PIERRE BAILLY

Heini Srour : « L'heure de la libération a sonné » ; Yucif Shahine : « Le moineau » ; Med Hondo : «Bicots, nègres, vos voisins » ; James Ivory : « Le guru ».

Bicots, nègres et prolos

« Il y a de fortes malchances pour que vous ne sachiez pas tout sur nous ». Le ton du film de Med Hondo « Bicots, nègres, vos voisins » est vite donné. Après une séquence d'ouverture au cours de laquelle un Noir explique avec causticité comment les Africains ont été ridiculisés dans les films de propagande colonialiste et quel est l'état et le rôle du cinéma dans le Tiers-Monde, Med Hondo nous met sous le nez le sort réservé aux quelque trois millions d'étrangers venus travailler en France. « L'Unité » a si souvent décrit leurs terrifiantes conditions de vie qu'on n'y insistera pas, non plus que sur la vivacité de leurs luttes. Le cinéaste mauritanien montre comment, dans l'un de ces foyers — celui de la Croix-Nivert — s'organise la lutte des exploités, qui doivent surmonter leurs propres contradictions et les divisions que tentent d'entretenir chez eux « les féodalistes et les impérialistes. »

« Bicots, nègres, vos voisins » est le film d'un Africain très en colère qui tient à dénoncer, à protester et à remettre violemment les choses au point. « Non, non ! Nos ancêtres ne sont pas les Gaulois ! » Med Hondo est Mauritanien. Il est venu en France il y a presque quinze ans et il a été cuisinier, puis garçon de café et transporteur aux Halles. Vite écœuré par le racisme et l'exploitation dont lui-même et ses frères étaient victimes, il s'est mis à faire du théâtre et du cinéma, qu'il considère comme autant de « tribunes pour clamer des choses justes ».

Monologues, documents filmés, séquences de reportage, scènes symboliques ou satiriques, dessin d'animation, chanson, témoignages, tout lui est bon pour pourfendre les gouvernements africains-colonialiste, ou les gouvernements européens et américains associés au même culte du dollar, ou les patrons. Du constat à la révolte ou à la démonstration didactique. Très vite, son pamphlet sarcastique, passionné, agressif, acide, devient un appel à toutes les victimes du capitalisme. Etre bicot, nègre ou « prolo », c'est du pareil au même, susurre-t-il. Son dossier noir du racisme propose même un débat entre un représentant français des classes moyennes et un Noir qui prône le socialisme. Si tous les exploités voulaient se donner la main... « On n'est pas raciste avec n'importe qui, dit Med Hondo. On n'est pas raciste à l'égard de tel ou tel chef d'Etat africain. On est raciste avec les pauvres. Ce n'est pas un problème de nationalité, mais de race ou de classe. »

JEAN-LUC DOUIN

DICTIONNAIRE D'UN RACKET



Il aurait fallu pouvoir poursuivre cette enquête. Passer au crible les comportements de l'ensemble des entreprises nationales, des 662 sociétés mixtes d'intérêt général, de la nébuleuse d'entreprises et de services qui agissent au nom de l'Etat. Il aurait fallu pouvoir dans les bilans financiers découvrir les fuites ; récenser les formes juridiques employées ; analyser les marchés conclus. Nos quinze coups de projecteurs (1) ont montré l'essentiel de ce que l'on aurait découvert : l'Etat n'est pas au service de tous, mais de quelques uns. Et pas n'importe lesquels. Il est peut-être banal de rappeler que l'Etat n'est pas une machine neutre. Ses rôles — idéologique, répressif, économique — ont été depuis longtemps dénoncés. Il est peut être banal de rappeler que, sur le plan économique, le rôle de l'Etat s'est accru.

Il était pourtant nécessaire de montrer, même succintement, l'étendue des dégâts. Car, ces dernières années, le « racket » s'est multiplié. Pour une raison fort simple : les grandes firmes ont eu, plus que par le passé, besoin de l'Etat. Besoin de ses subventions, de son crédit, de ses marchés. Besoin de ses tarifs « préférentiels ». Besoin, pour maintenir des taux de profit acceptables, d'intégrer les bénéfices et les prélèvements fiscaux opérés par l'Etat.

Jusqu'à un passé récent, les « recettes » de l'Etat n'avaient pas été utilisées au mieux des intérêts des quelques grandes firmes ou banques qui se partagent la France. Les dépenses d'infrastructure leur permettaient, bien sûr, des bénéfices substantiels. Mais les patrons savaient que, pour financer ses dépenses, l'Etat était obligé de prélever une masse d'argent qui sortait ainsi du « circuit de la marchandise ». Et si une telle pratique favorisait le « plein emploi », elle n'augmentait que fort peu la masse de profit des entreprises.

Alors, les temps ont changé. Et le rôle de l'Etat aussi. Plus que par le passé, ce dernier s'est mis « au service des monopoles ». Tout d'abord par le financement — et le rôle des banques nationalisées est à cet égard révélateur, tout comme celui de la Caisse des dépôts. Puis en planifiant le marché. Non pas comme un Plan véritable aurait pu le faire, mais en assurant une suite dans les commandes — Marcel Dassault en sait quelque chose — en acceptant des tarifs aberrants, l'exemple du téléphone ou des transports étant, de ce point de vue, significatif. Puis, il a peu à peu, le plus souvent par le

NOS LECTEURS ONT LA PAROLE

C comme cadastre

Service interne de la Direction générale des Impôts (D.g.i.), le cadastre, lui aussi, est en proie au pillage du secteur privé. Mal connus du grand public, les 5 000 agents de ce service n'en effectuent pas moins des tâches primordiales dans la vie du pays.

Organisé pour remplir trois fonctions déterminées, il compte d'abord un service technique : ses géomètres, d'un haut niveau scientifique, effectuent à l'aide d'un matériel complexe, les relevés topographiques nécessaires à l'établissement du plan cadastral. Le cadastre comporte également un service administratif important qui constitue une banque de données foncières utilisables par les usagers : quand ils veulent, par exemple, consulter les limites d'une propriété. Enfin, le cadastre a une dernière vocation, fiscale celle-là : ses études servent de base pour établir les taxes d'habitation, foncières, etc.

Que constate-t-on au niveau de ces trois vocations ? Les études privées de géomètres — suivant un processus désormais classique — se sont emparées de toutes les activités rentables. Et cela ne date pas d'hier. Déjà, le 31 janvier 1956, un arrêté ministériel réservait l'établissement des documents d'arpentage à des personnes agréées, étrangères à l'administration. Autrement dit, chaque bornage de terrain, ou encore les changements de limites d'une propriété, reviennent de droit au privé. Et à quel prix ! L'administration a fixé un tarif de 50 F environ pour constituer sur le plan cadastral un changement de limites. Certains géomètres experts n'hésitent pas à prendre de 500 à 1 000 F pour la même opération. Cette règle n'a pas manqué de s'étendre. C'est ainsi que le remembrement rural a été effectué pour le compte de l'Etat ou des collectivités locales par le secteur privé.

Un autre décret pris en 1967, relatif aux acquisitions foncières effectuées par les établissements publics, devait redresser cette situation. Il n'en a rien été. A ce titre, les chiffres sont révélateurs. En 1963, le service public effectuait 53,2 % des travaux cadastraux. Ce pourcentage tombe à 38,3 % en 1966, à 29,1 % en 1969. Et, en 1972, seuls 8,2 % de ces travaux sont effectués par l'administration, tout le reste ayant été détourné vers le privé. Chiffrer précisément les sommes drainées par ces entreprises privées reste difficile. Pour établir le plan cadastral de la France, des sommes de plusieurs milliers de milliards de francs sont avancées, qui auraient pu aller grossir le budget de cette administration. Au manque à gagner s'ajoute un gaspillage considérable des deniers publics. Il n'est pas rare, par exemple, de voir un cabinet privé vendre plusieurs fois un même travail topographique à plusieurs administrations et collectivités locales. De même, il arrive fréquemment que ces mêmes cabinets utilisent la documentation cadastrale du service public pour la revendre, après en avoir changé la présentation, à la D.g.i. (service des domaines). Parallèlement, tout le travail de conservation de la documentation française, de renseignements donnés aux usagers sur des plans, ou d'élaboration des fichiers des propriétaires, des lieux-dits, etc., revient au secteur public, sa rentabilité étant quasiment nulle.

La politique de l'emploi constitue également au cadastre une manière d'affaiblir le service public au profit du privé. Trop peu nombreux et mal équipés, les techniciens et employés ont du mal à accomplir leur tâche. Près de 25 % des postes acceptés par l'administration ne sont pas pourvus. Pour pallier cette pénurie, on retrouve, comme dans tous les services publics, le problème des auxiliaires. Embauchés pour effectuer un surplus de travail occasionné par la révision foncière il y a près de quatre ans, 2 500 d'entre eux risquent le licenciement pur et simple à partir du 31 décembre. De beaux sujets de lutte en perspective. Auxquels vient s'ajouter la tentative feutrée d'isoler de l'administration cadastrale tout le service technique pour pouvoir mieux le livrer aux appétits privés.

Le Syndicat national des impôts C.f.d.t.

P comme P.t.t.

L'article « Dictionnaire d'un racket, P comme P.t.t. », paru dans le n° 128 de « l'unité », comporte quelques erreurs qu'il me paraît nécessaire de relever, compte tenu de l'audience et de la haute tenue générale des textes publiés dans votre hebdomadaire.

On peut lire en effet : « Les télécommunications occupent une place à part au sein des P.t.t. Tellement à part, d'ailleurs, que depuis quelques année tout est fait pour les séparer de la poste et des services financiers... Ainsi le budget de 1975 entend consacrer la séparation du téléphone et des deux autres secteurs ».

Contrairement à votre affirmation, le budget de 1975 est, comme tous les autres, présenté en mêlant les ressources et les dépenses de

biais de sociétés mixtes, cédé les secteurs les plus bénéficiaires qu'il pouvait contrôler : l'exemple du Commissariat à l'énergie atomique est patent. Dans la foulée, il a allègrement sacrifié sa politique industrielle et énergétique.

Au passage, après s'être débarrassé sur les collectivités locales d'une bonne part de ses dépenses d'infrastructure (écoles, routes, équipement collectif), il lui a fallu « peser » sur les salaires de ses employés. Le systématique recours aux auxiliaires vient de la nécessité pour l'Etat de pouvoir sous-payer son personnel. De ne lui accorder aucun des avantages acquis.Car un franc est un franc. On ne peut pas le donner à tout le monde.

Dans ces conditions, le mythe du service public a éclaté. Car, là aussi, on ne peut pas faire plaisir aux uns et aux autres. Les P.t.t. ne peuvent pas, à moins d'investissements non rentables, servir le public et distribuer de la publicité. On ne peut pas conserver des lignes de chemins de fer secondaires et favoriser les pétroliers, les constructeurs de voitures ou de camions et les gros transporteurs. La magie des chiffres a permis d'expliquer que l'Etat, en suivant une telle politique, obéissait — dans l'intérêt du public — aux impératifs de la science économique. Au nom de l'équilibre budgétaire, on a réduit au strict minimum les « services » rendus. Pour aboutir à des retournements de situation étonnants : la bourgeoisie, qui a eu besoin à une époque donnée de l'école publique, en est arrivée à tout faire pour favoriser les écoles privées. Car le but ultime du « racket » est de tout faire payer. D'imposer aux Français qu'en échange de leurs impôts, l'Etat ne tienne même pas le rôle qu'un moment il avait accepté. Que la « gratuité » du service public ne soit plus qu'un souvenir. D'ouvrir ainsi de nouveaux marchés bientôt cédés — dès qu'ils sont rentables — au « privé ». Et quel meilleur exemple que celui des autoroutes ? Non seulement les Français paient des taxes et des impôts pour que l'Etat construise et entretienne des routes, mais ce sont des sociétés privées qui construisent, gèrent les autoroutes et empochent les droits de péage.

Le transfert de bénéfices ainsi effectué doit être fabuleux. Il est difficile à calculer. Car c'est à tous les niveaux que des ponctions sont effectuées. Il serait intéressant qu'une commission d'enquête parlementaire, par exemple, puisse calculer le préjudice ainsi subi par la nation. En additionnant les avantages tarifaires et fiscaux, les subventions, les abandons de secteurs rentables, le poids accru sur la politique industrielle puis, par la force des choses, par quelques firmes et les choix étonnants qui en découlent. Or, les groupes bancaires et les ensembles industriels qui bénéficient le plus de ces « cadeaux » sont — est-ce un hasard ? — les firmes que la gauche propose, dans le programme commun, de nationaliser.

Car ce n'est qu'en ôtant au grand capital sa « force de frappe » qu'un gouvernement de gauche pourra appliquer la politique qu'il a choisie. L'Histoire l'a montré : être au pouvoir ne suffit pas. Le fameux « mur d'argent » n'est pas une abstraction. C'est un ensemble financier et industriel qui a les moyens de dicter à l'Etat l'essentiel de sa politique. Les nationalisations prévues par le programme commun ont non seulement pour but de rendre à la nation ce qui lui revient, mais aussi « d'arracher les dents » du grand capital français. Ce n'est qu'ensuite qu'une autre pratique de la planification et de la démocratie dans les entreprises, que les expériences autogestionnaires, permettront d'avoir une autre politique industrielle.

L'enquête de « l'Unité » n'est pas terminée. Car le racket continue. Mais — et la coïncidence est frappante — c'est au moment où nous avons pensé qu'il était utile de le faire que des pans entiers de personnels du secteur public ont fait grève. Pas seulement pour leur salaire ou leurs conditions de travail, mais pour défendre le « service public », pour limiter la toute puissance de quelques-uns. Ce phénomène nouveau — dans son ampleur — montre la lucidité de la classe ouvrière.

Il montre aussi que les objectifs de la gauche doivent être réalisés. C'est à nous tous de le permettre.

G.P.

1) Voir les numéros 127 à 132 de « l'Unité ».

L'enquête « Dictionnaire d'un racket » a été réalisée par Christine Cottin et Jean-Loup Reverier — avec la collaboration de Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Yann Fitt, Jean Lethil, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Pascal Ory, Guy Perrimond, Serge Richard, Arielle Thomas.

---

ces activités profondément différentes que sont la poste et les services financiers d'une part, les télécommunications d'autre part.

La situation est particulièrement malsaine en ce qui concerne les financements : les fonds collectés par emprunts émis au titre des télécommunications, en particulier par l'intermédiaire de la Caisse nationale des télécommunications, seront indistinctement utilisés pour effectuer des investissements téléphoniques et pour combler les déficits d'exploitation de la poste et des services financiers.

Cette confusion est volontairement entretenue par les gouvernements de droite qui se sont succédés à la tête de la France.

Il s'agit d'abord de dissimuler à l'opinion que les déficits de la poste et des services financiers, environ deux milliards de francs, sont,comme vous le dites d'ailleurs, principalement dus aux contraintes imposées de l'extérieur et sans contrepartie à ces deux branches d'exploitation (tarifs de presse, rémunération trop faible des fonds déposés aux C.c.p. et à la C.n.e.. Mais, contrairement à votre affirmation, dans la situation actuelle le poids de ces comblements n'incombe pas « à la seule poste » mais aux seules télécommunications, c'est-à-dire en fait aux usagers de ce service public.

Il s'agit ensuite de justifier le recours aux sociétés de financement en limitant les possibilités d'autofinancement des télécommunications, et surtout en limitant les possibilités d'emprunt de la Caisse nationale des télécommunications. Les fonds collectés par son intermédiaire étant notoirement utilisés pour combler des déficits, et qui plus est des déficits qui ne concernent pas les télécommunications, la C.n.t. a progressivement perdu, vis-à-vis des prêteurs, une partie de son crédit.

Il est ainsi devenu « normal » de recourir aux sociétés privées qui peuvent, elles, emprunter sans fard au nom des télécommunications : après une période transitoire, obligatoirement limitée dans le temps, compte tenu de l'importance des programmes d'investissements et de leur nature juridique, pendant laquelle elles ont pu collecter des **fonds propres** par émission d'actions (ce que ne peut pas faire la C.n.t.), les sociétés de financement ont été amenées à rechercher de plus en plus de **fonds d'emprunts,** en concurrence directe avec la C.n.t., c'est-à-dire avec l'Etat.

Des socialistes ne peuvent, bien entendu, qu'exiger l'abandon du recours à de tels procédés de financement. Mais il faut être clair : compte tenu de l'énorme croissance des investissements nécessaires, cela implique une individualisation complète des dépenses et des ressources entre télécommunications d'une part, poste et services financiers d'autre part, par exemple en instituant un **budget annexe propre aux télécommunications.** Ce budget, qui intégrerait l'ensemble des crédits et des investissements du service, permettrait de clarifier les comptes et serait favorable à chacune des branches d'exploitaton.

Bien loin de chercher à améliorer la situation en séparant clairement la gestion des télécommunications de celle de la poste et des services financiers, les gouvernements de la Ve République semblent au contraire chercher à démontrer que seules **la privatisation ou la création d'une Compagnie nationale des télécommunications** permettraient de résoudre la crise : c'est en laissant les choses en l'état que l'on fait « reprendre du poil de la bête au projet de Giscard ».

Contrairement à ce que vous semblez dire, une séparation de gestion nette entre les télécommunications et les autres services des P.t.t. n'implique en aucune manière la suppression des contrôles du Parlement. Elle peut se faire en respectant les trois points sur lesquels tout socialiste devrait, me semble-t-il s'engager :

— maintien des télécommunications dans le secteur public, et même réintégration totale par abandon du recours aux sociétés de financement et nationalisation des constructeurs (d'ailleurs prévues par le programme commun) ;

— défense des droits et garanties acquis par les personnels, c'est-à-dire, dans le système économique actuel, refus de toute remise en cause du statut général des fonctionnaires ;

— rejet de toute tentative de création d'une société nationale des télécommunications, opération qui méconnaîtrait gravement les véritables dimensions du problème posé.

Ph. Bodin, Lille.

T comme transport

L'article « T comme transport », dans votre document, n'a pas tardé à recevoir une rapide confirmation des faits. Comme beaucoup d'autres, d'ailleurs. Ainsi, on vient d'annoncer presque coup sur coup l'abandon de certaines lignes par Air-Inter dont l'exploitation, notamment sur Lille et La Rochelle, serait reprise bientôt par les compagnies que vous appelez de 3e niveau. Il s'agit, en l'occurence, de Touraine-Air-Transport, qui a absorbé Rousseau-Aviation. Au stade des concentrations accélérées parmi ces petites compagnies, je tiens à vous signaler la récente association d'Air-Quercy avec Air-Pyrénées. Il ne fait aucun doute que les pouvoirs publics encouragent de telles initiatives qui permettront au 3 e niveau de décharger Air-Inter d'une bonne partie de son réseau national. Ainsi Air-Inter pourra étendre son rayon d'action hors de l'hexagone, au détriment de la compagnie nationale Air-France...

Bertrand Teisserenc, Bordeaux

La meilleure image du commerce régional

La Société des Centres Commerciaux

a déjà construit ou réalise actuellement 8 centres commerciaux :

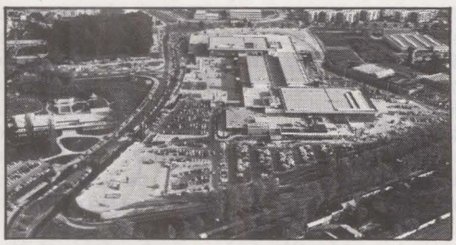

1969 PARLY 2
Surface commerciale GLA : 55.000 m2
107 magasins - Le Printemps et le B.H.V. - Prisunic et Suma

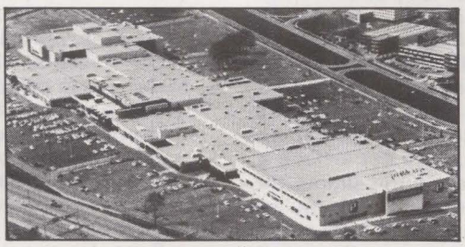

1972 VÉLIZY 2
Surface commerciale GLA : 75.000 m2
145 magasins - Le Printemps et La Samaritaine Prisunic, Suma et C & A



1973 ROSNY 2
Surface commerciale GLA : 83.000 m2
166 magasins - La Samaritaine et B.H.V. - La Redoute, C & A, Casino et Prisunic



1973 GRIGNY 2
Surface commerciale GLA : 12.000 m2
26 magasins - Hypermarché Goulet Turpin

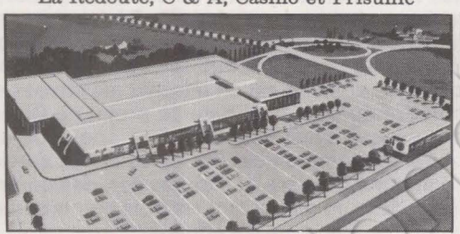

1973 ULIS 2
Surface commerciale GLA : 42.235 m2
65 magasins - Carrefour

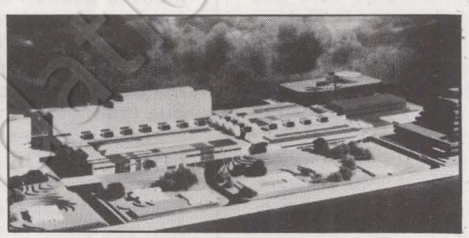

1974 BOBIGNY 2 :
Surface commerciale GLA : 25.600 m2
56 magasins - Hypermarché Mammouth

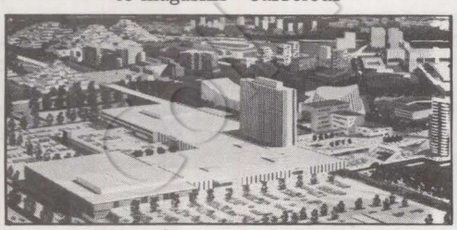

1975 ÉVRY 2 CENTRE
Surface commerciale GLA : 71.000 m2
140 magasins - Nouvelles Galeries, Euromarché et Primevère

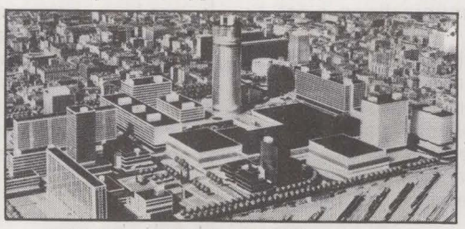

1975 La PART-DIEU à Lyon
Surface commerciale GLA : 110.000 m2
250 magasins - Galeries Lafayette et le Grand Passage - Uniprix, C & A et Marks & Spencer

En pleine expansion elle diversifie ses activités en construisant également des bureaux, hôtels et dépôts :



ROSNY 2 : 25.000 m2
Livraison printemps 1975

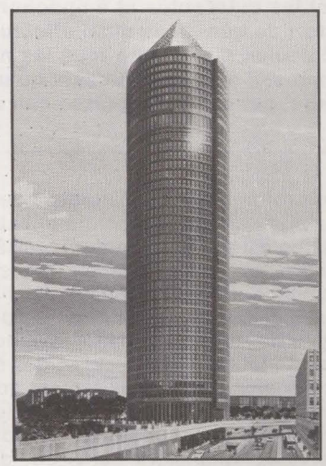

La PART-DIEU (Lyon) :
40.500 m2 et le 25e hôtel Frantel
Livraison fin 1975

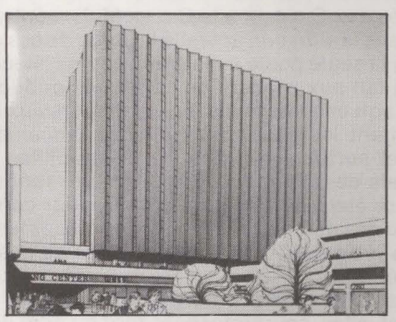

ÉVRY 2 CENTRE : 12.000 m2
Livraison printemps 1975

Également construction de 10.000 m2 de bureaux et d'un hôtel à Rouen Saint-Sever livrables début 1976

Également en cours d'étude :
BOISSY 2 : Surface commerciale GLA : 27.700 m2
et **ROUEN SAINT-SEVER :** Surface commerciale GLA : 44.000 m2
Ces dix centres totalisent 545.535 m2

Renseignements pour la location des magasins et des bureaux :

SCC

Société des Centres Commerciaux
22, place Vendôme 75001 Paris Tél. 260.32.56

CHRISTIAN CHASSIN

Au risque de vous plaire

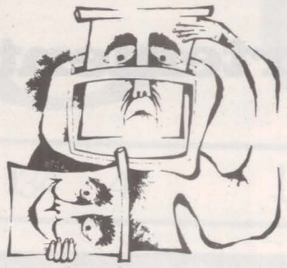

Télévision

(Sous réserve des grèves)

VENDREDI 29 NOVEMBRE

L'histoire de la bande dessinée : « Les échos du silence » (20 h 10, ch. 3).

Un pari impossible ? L'adaptation de « Madame Bovary », par Pierre Cardinal et Georges Neveux (20 h 35, ch. 2).

Les Comédiens-français jouent « Le légataire universel » de Regnard (20 h 35, ch. 3).

DIMANCHE 1er DECEMBRE

Un reportage sur les forages pétroliers en mer du Nord : « Et pour quelques barils de plus » (13 h 40,ch. 2).

Une réflexion de Durrenmatt, adaptée par Emmanuel Roblès, qui va au-delà de l'enquête policière, prétexte de la dramatique « Le juge et son bourreau » (20 h 55, ch. 3).

Dans le cycle Mankiewicz de Ciné-club, trois portraits de femmes et une fine satire de l'Américaine : « Chaînes conjugales » ou la perfection cinématographique (22 h 20, ch. 2).

LUNDI 2

Le film-fanion du jeune cinéma suisse : « La salamandre », d'Alain Tanner (20 h 30, ch. 3).

Des dessinateurs politiques — Tim, Sempé... — à Ouvrez les guillemets (21 h 30, ch. 1).

Alain Decaux raconte : Pizarre, la conquête espagnole du Pérou (21 h 35, ch. 2).

MARDI 3

Aux Dossiers de l'écran, un film un peu obscur sur l'Angleterre d'Henry II : « Le lion en hiver » (20 h 35, ch. 2).

MERCREDI 4

Au Rendez-vous des grands reporters : une série de témoignages des deux camps sur le conflit israélo-arabe (20 h 25, ch. 1).

« Gettysburg 1863 » : la guerre civile américaine dans la série Grandes batailles du passé (20 h 35, ch. 3).

JEUDI 5

Michel Simon dans le film le plus représentatif d'un cinéaste français d'avant-guerre très controversé, Marcel L'Herbier : « La comédie du bonheur » (20 h 35, ch. 1).

Le Premier ministre québécois, Robert Bourassa, au magazine Questionnaire (20 h 40, ch. 3).

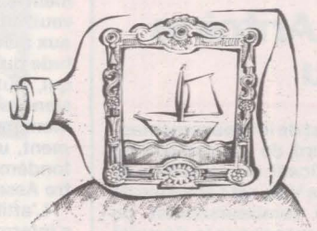

Expositions

PARIS

*** Fnac-Montparnasse : Louis Lumière, premières photographies en couleurs.**

Le charme désuet et la prouesse technique des « premiers autochromes » réalisés par Lumière dans les années 1900.

*** Centre international de séjour (6, avenue Maurice-Ravel, 12e) : Photographies de Georges Guilpin.**

L'inventeur du « Phot Art ». Ses recherches risquent d'être décisives pour l'art photographique.

*** Galerie Multiples : Une exposition d'affiches par quinzaine.**

Le premier cycle (jusqu.au 9 décembre) s'intitule « L'affiche bleue » et regroupe Braque, Matisse, Vasarely, etc. Viendront « Les affiches écologiques » puis « L'affiche et la femme ».

*** Grand Palais : La peinture française de David à Delacroix.**

Un choix intéressant : David, Ingres, Géricault, Greuze, Delacroix ; mais aussi Michalon et Sablet. 200 tableaux venus de tous les musées de France ou prêtés par Moscou, Varsovie, Chicago, New York, Florence, Bruxelles et Vienne.

*** Chapelle de la Sorbonne : La vie universitaire parisienne au XIIIe siècle.**

Une époque retracée à travers des documents historiques et des œuvres d'art.

*** Musée d'Art moderne (Arc 2) : Art-vidéo.**

Quand les peintres découvrent un nouveau moyen d'expression.

*** Galerie 3 + 2 (5, rue Visconti) : Yamashita.**

Un surréalisme somptueux et voluptueux. Des « jeux de dames » pervers dans la lignée de Bellmer.

PROVINCE

*** Nevers (Maison de la Culture) : « Regards sur la ville » par Daniel Gaujour.**

Comment un photographe, au-delà de l'esthétisme, sait rendre sensible la sociologie de sa ville, Nevers.

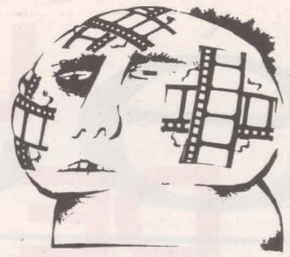

Cinéma

*** Luigi Comencini : Un vrai crime d'amour.**

Une Sicilienne venue travailler dans le nord de l'Italie tombe amoureuse d'un ouvrier milanais. L'usine va tuer leur amour. Un drame populaire reflétant « les choses de la vie » d'un ouvrier. On est en train — enfin — de redécouvrir Comencini.

*** Audiovisuel sur Picasso et Ortega.**

Des projections d'œuvres plastiques de Picasso et de José Ortega accompagneront le récital que le contrebassiste François Rabbath donnera ce vendredi (21 h) à l'Olympia. Récital unique, auquel participeront également le guitariste-chanteur Paco Ibanes, le violoniste Ivry Gitlis et le pianiste-compositeur Michel Legrand.

*** Friedrich Murnau : Faust.**

L'un des sommets du cinéma expressionniste allemand. Une sublime poésie et un fantastique d'où surgit l'ombre d'Hitler à travers l'image ricanante de Méphistophélès. Cette « cuisine des sorcières » devient une épopée envoûtante de la condition de l'homme. La reprise du mois.

CHANSON

*** Olympia (dimanche 1er décembre, 18 h) : Luis Cillia.**

Avant de rentrer définitivement dans son pays, le chanteur portugais donne un dernier récital pour ses amis français.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE

41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*70 F* [ ]
normal d'un an à	*120 F* [ ]
de soutien à	*150 F* [ ]
de soutien à	*200 F* [ ]

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire [ ]
par chèque postal [ ]
ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source [ ]

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES
Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

L'unité

Rédaction : 5, rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Maurice Fabien, Yann Fitt, Georges Frameries, Claude Fuzier, Jean Montagnard, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Jean-Claude Rieu, Maurice Séveno, Antoine Violet.

MAQUETTES - DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

AVEC LA COLLABORATION DE
François-Régis Bastide, Pierre Bérégovoy, Roger Bordier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Lionet Jospin, Pierre Joxe, Emile Loo, Louis Mermaz, François Mitterrand, Didier Motchane, Henri Noguères, Bernard Pingaud, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddéi.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Spectacles : France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris-9e. Tél. 523.10.35 ((Jean-Pierre Lemaire)
Directeur de publication : Michel Lecornet
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76 - Yvetôt

LE DROIT DE CHOISIR

Avortement

Après des années de manœuvres dilatoires, un grand pas a été franchi cette semaine dans la voie de la libéralisation de l'avortement. Le projet de loi présenté par Mme Simone Veil, amélioré par la commission des Affaires sociales et sur lequel les députés avaient à se prononcer jeudi, marque un incontestable progrès sur la législation répressive qui a prévalu depuis 54 ans. C'est pourquoi les groupes de gauche — dont les suffrages étaient indispensables pour qu'il soit adopté — avaient décidé de le voter, ainsi que Jacques-Antoine Gau l'a expliqué au nom des socialistes.

Une politique sociale et familiale de progrès, une politique de l'éducation sexuelle et de la contraception volontaire, peuvent aider à réduire le nombre de cas dans lesquels l'avortement apparaît à la femme comme un ultime recours.

Mais nous savons bien que, même lorsque ces mesures auront été prises et auront atteint leur plein effet, des femmes penseront encore, pour des raisons personnelles profondes, qu'elles n'ont d'autre solution que de se faire avorter. C'est à elles que nous devons aujourd'hui penser, c'est pour elles que nous avons à faire une loi. Quelle loi ? Une loi qui laisse à la femme la liberté de son choix et nous voulons que cette liberté soit totale, sans autre restriction que celle que peut lui imposer sa propre conscience. C'est là, à nos yeux, un point fondamental sur lequel nous ne saurions transiger. Une loi qui garantisse la sécurité de l'acte d'interruption de grossesse en l'assortissant de toutes les précautions dont s'entoure un acte médical. Un loi qui supprime les scandaleuses inégalités sociales qui existent aujourd'hui devant l'avortement. Une loi enfin qui ne comporte plus de dispositions de caractère répressif, dont l'expérience des dernières années montre d'ailleurs qu'elles sont rejetées par l'opinion et inappliquées par les juges.

En regard de ces quatre principes, que faut-il penser du texte du gouvernement ? Le projet de loi actuel va indéniablement plus loin dans le sens de la libéralisation qui nous paraît souhaitable que celui que présentait l'année dernière le gouvernement Messmer, et les amendements de la commission l'ont d'ailleurs sensiblement amélioré.

Nous jugeons positif, essentiel même, qu'il consacre dans son principe la pleine responsabilité de la femme désormais libre du choix de sa maternité. Nous n'en regrettons que davantage ses faiblesses et ses insuffisances qui, si elles n'étaient pas corrigées par le Parlement, en réduiraient considérablement la portée. Pourquoi avoir prévu une procédure aussi complexe, qui risque de décourager beaucoup de femmes d'y avoir recours ? La consultation d'un médecin, puis d'un service social, le retour ensuite chez le médecin, le dépôt entre ses mains d'une demande écrite, enfin la demande d'admission dans un établissement hospitalier, que de démarches à accomplir en très peu de semaines puisque le texte gouvernemental n'autorise l'interruption volontaire de grossesse qu'au cours des 10 premières semaines de celle-ci ! A coup sûr, si, sur ce point, la loi était votée dans la forme de ce projet, beaucoup de femmes renonceraient, pour des raisons d'ordre psychologique, à se soumettre à ces multiples conditions, ou bien, pour les avoir respectées, elles se trouveraient hors délai avant d'avoir pu faire interrompre leur grossesse. Dès lors, rien ne serait réglé et les avortements clandestins continueraient d'être nombreux.

Nous avons demandé au ministre de la Santé d'accepter les amendements que la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales a apportées à l'article 3 de son projet. Tout en conservant le délai de réflexion de 8 jours qui est en effet essentiel, elle a substitué, à l'obligation de consulter un organisme social, la remise d'un document donnant à la femme toutes les informations sur les aides dont elle pourrait bénéficier si elle décide de garder son enfant et, sur la proposition du groupe du Parti socialiste et des Radicaux de gauche, elle a supprimé la seconde consultation chez le médecin et l'obligation d'une demande écrite qui constituerait dans bien des cas un obstacle psychologique au respect de la loi.

Par Jacques-Antoine Gau

Le second défaut du projet de loi gouvernemental, sans doute le plus lourd de conséquences, certainement le plus significatif du caractère de compromis du texte de Mme Veil, est l'absence de dispositions prévoyant le remboursement de l'acte d'interruption de grossesse par la Sécurité sociale. Contrairement à une idée communément reçue, l'intervention abortive entraîne souvent, lorsqu'elle est faite dans de bonnes conditions médicales, des frais assez élevés. Je voudrais souligner combien il est illogique, absurde même, sachant que beaucoup de femmes qui se font avorter appartiennent à des catégories sociales défavorisées, de leur refuser la prise en charge de l'interruption de grossesse. N'est-ce pas condamner ces femmes qui, de toute façon, une fois leur décision prise, iront jusqu'au bout de leur détermination, n'est-ce pas les condamner à renoncer aux garanties que veut établir la loi et à prendre encore les risques de l'avortement clandestin ? La Constitution ne permet pas aux parlementaires d'amender le texte dans le sens qu'ils souhaiteraient. C'est ainsi que si le groupe du Parti socialiste et des Radicaux de gauche a obtenu de la commission des Affaires sociales que la tarification de l'acte soit prévue dans la loi, son amendement qui visait à une prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse dans les conditions déjà définies par la nomenclature des actes médicaux, a été déclaré irrecevable en application de l'article 40.

La troisième critique que le groupe du Parti socialiste et des Radicaux de gauche adresse au projet a trait aux dispositions répressives qu'il prévoit en matière d'information. Certes, nous partageons le souci de Mme Veil lorsqu'elle veut interdire toute publicité commerciale ou même toute propagande massive en faveur de l'avortement. Mais, tel qu'il est, son texte paraît condamner la simple information dès lors qu'elle n'aurait pas été fournie à la femme par son médecin. En sorte que des organismes comme le Planning familial et d'autres semblables se verraient à l'avenir interdire la poursuite de leurs activités et empêchés de jouer le rôle de conseil qu'avec beaucoup de dévouement et de compétence ils assument, fort heureusement, depuis des années. Si tel devait être le cas, je le dis tout net, nous ne pourrions l'accepter.

Voilà ce que mes amis et moi-même pensons du projet de loi. Mais nous savons que s'il est voté, son application dépendra largement des décrets qui seront pris à cet effet et de la fermeté que le gouvernement mettra à son exécution. Le précédent de la loi de 1967 sur la contraception est, à ce propos, présent à notre esprit.

Aussi est-il nécessaire d'aborder une question à nos yeux décisive ; je veux parler de l'attitude du corps médical devant la loi, si celle-ci est votée. Les médecins ont le droit d'avoir, comme les autres Français, une position personnelle sur la question de l'avortement. Le projet de loi a raison de prévoir, comme le fait d'ailleurs la proposition de loi du groupe du Parti socialiste et des Radicaux de gauche, une clause de conscience selon laquelle un médecin ne sera jamais tenu de donner suite à une demande d'interruption de grossesse, ni de pratiquer celle-ci, pas plus qu'aucune sage-femme et aucun auxiliaire médical ne sera tenu d'y concourir. Mais, précisément parce que la liberté individuelle doit être respectée également à ce niveau, il est intolérable que certains veuillent s'arroger le droit de dicter leur conduite aux médecins. Je vise ici très expressément l'attitude du Conseil national de l'Ordre des médecins qui, outrepassant les prérogatives qui sont les siennes, exerce depuis plusieurs mois sur ses membres, comme d'ailleurs sur ceux du Parlement, une pression inadmissible qui a très profondément choqué la plupart des membres de notre Assemblée.

L'attitude du Conseil de l'Ordre justifie que l'on s'interroge sur l'opportunité de maintenir une institution dont l'étroitesse de vue et le conservatisme, fondés sur un fonctionnement non réellement démocratique, se sont de tout temps opposés aux nécessaires progrès. Mais elle nous conduit, dans l'immédiat, à demander quelles garanties nous aurons, si la loi est votée, que les médecins qui accepteront de procéder aux interruptions de grossesse pourront le faire effectivement et sans risques. Des mesures seront-elles prises par exemple — et lesquelles ? — pour que l'opposition personnelle d'un chef de service hospitalier ne constitue pas un empêchement insurmontable à la pratique d'avortements dans l'établissement où il est en fonction ? Ce sont là des questions décisives auxquelles nous souhaitons que soient apportées des réponses nettes.

Nul ne met en doute la sincérité de Mme Veil et sa volonté personnelle d'aboutir à une solution libérale. Mais les contraintes d'une certaine solidarité l'ont déjà conduite à des concessions dont j'ai montré qu'elles risquaient de priver son projet de beaucoup de sa portée. Qu'elle prenne garde qu'au terme des débats, il ne soit vidé de sa substance. Si elle ne veut pas rester les mains vides, elle doit s'appuyer résolument sur la majorité qui s'est dégagée au sein de la commission des Affaires sociales et qui a fait naître des espérances que personne n'a plus le droit de décevoir.

Aucun membre de l'Assemblée n'ignore que l'avortement est toujours, pour la femme qui s'y soumet, un constat d'échec, un drame personnel. Nous savons tous qu'il constitue un véritable fléau social et que, dans les conditions où il se pratique aujourd'hui, il porte un grave préjudice à la santé publique.

Dès lors, notre responsabilité est claire. Nous n'avons pas à nous compter en adversaires et partisans de l'avortement. Qui d'ailleurs pourrait se dire favorable à l'avortement ? Nous avons à apporter ensemble, à ce problème, la solution qui soit la moins mauvaise possible, c'est-à-dire celle qui crée pour les femmes résignées à cet ultime recours les conditions morales, médicales et matérielles leur permettant d'interrompre leur grossesse sans plus avoir à en payer les conséquences. Nous pouvons le faire, à partir du projet de loi gouvernemental et des amendements que la commission des Affaires sociales lui a apportés.

Nous n'avons pas le droit de nous dérober.